

**192<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA FÊTE D'INDÉPENDANCE  
DE L'URUGUAY**

**Le Président Bouteflika  
félicite le Président  
Tabaré Vazquez**



P.24

**SAHARA OCCIDENTAL-MAROC**

**L'UA exige du Maroc le  
respect de l'organisation  
africaine en tant que bloc  
uni aux niveaux régional  
et international**



P.14

ÉLECTIONS LOCALES (APC/APW) :

## Le Président Bouteflika convoque le corps électoral pour le 23 novembre 2017

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a signé ce samedi 26 août 2017, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilaya qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017», précise la même source.

P.p 4-5



► **Un rôle plus important dans le processus de développement attend les APC élues**

► **De nouvelles garanties de transparence et de régularité**

**HADJ 2017  
Succès  
de la première  
phase de  
l'organisation  
du Hadj 2017**

P. 3

**ÉDUCATION :  
Conférence nationale  
aujourd'hui en  
prévision de la  
rentrée scolaire  
2017-2018**

P. 3

**IMPORTATIONS:  
Hausse des produits  
alimentaires et baisse  
des médicaments  
sur les 7 premiers  
mois de 2017**

P. 3

**TRANSPORT AÉRIEN :  
Un vol régulier entre  
Ouargla et les Lieux  
saints de L'Islam,  
à partir d'octobre  
prochain (Air-Algérie)**

P. 3

SANTÉ

**Une grossesse  
est-elle  
encore  
possible  
après  
40 ans**



P.p 12-13

**BÉJAÏA :  
Le ministre  
de la Culture  
au chevet  
du chanteur  
Djamel  
Allam**

P. 16



F   T BALL

**ÉQUIPE NATIONALE  
Farid Boulaya  
dit oui pour  
rejoindre  
les Verts**

P. 21

SOCIÉTÉ

**SELON LA GENDARMERIE  
NATIONALE  
Démantèlement  
d'un réseau  
criminel  
spécialisé dans le  
vol de sociétés  
privés dans la  
zone industrielle  
de Rouiba**

P. 9

## ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Atelier consacré au projet de traitement des déchets de la capitale

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera ce matin à partir de 9h30 au siège de son département ministériel, en compagnie de l'ambassadeur de Corée

du Sud l'ouverture des travaux d'un atelier sur le projet d'étude relative au centre de traitement des déchets de la capitale au niveau du centre d'enfouissement technique Hanici.



## DEMAIN AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

### Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise demain lundi 28 août à partir de 14h, la 187<sup>e</sup> rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. Cette rencontre sera consacrée aux batailles et embuscades menées lors de la guerre de libération.

## LE 29 AOÛT À 14H

### Conférence à l'occasion de la Journée mondiale contre les essais nucléaires

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre les essais nucléaires, le musée national du Moudjahid organise une conférence-historique, mardi 29 août à partir de 14h.

## THÉÂTRE DES GRANDS VENTS

### Gala de variétés

Un gala de variétés algériennes sera animé ce soir à partir de 21h au Parc Des Grands Vents par les artistes : Mohamed Bellil, Zahi Chraïti et Hassiba Abderraouf.



## CE MATIN AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Conférence nationale des cadres du secteur



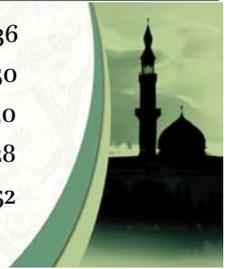
En prévision de la prochaine rentrée scolaire, la ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghabrit, présidera ce matin à

partir de 9h au siège de son département ministériel, une conférence nationale qui regroupera les cadres du secteur.

## Horaires des prières

Dimanche 5 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:36
Dohr	12:50
Asr	16:30
Maghreb	19:28
Isha	20:52



## TOURISME ET ARTISANAT

### Marmouri demain à Skikda

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hacène Marmouri, effectuera lundi 28 août, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.



## RESSOURCES EN EAU

### Necib à Batna et Oum El-Bouaghi



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Batna Et Oum El-Bouaghi.

## Météo



	Max	Min
Alger	34°	23
Oran	33°	25°
Annaba	39°	21°
Béjaïa	36°	24°
Tamanrasset	35°	24°

## CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB

### Exposition d'artisanat

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 14 septembre au Centre culturel Mustapha Kateb, une exposition collective d'artisanat.



## MOSCOU

### Manifestation contre les "restrictions" sur internet

Un millier de Russes ont défilé hier sous une forte pluie dans les rues de Moscou contre les "restrictions" sur internet, selon des médias. Une manifestation similaire, ayant réuni un millier de personnes contre le contrôle accru des autorités russes d'internet, avait eu lieu le 23 juillet. Ces manifestations interviennent dans le contexte d'un contrôle plus strict ces dernières années par les autorités du web russe, très utilisé par l'opposition, la tendance s'amplifiant actuellement sur fond de lutte antiterroriste. Le parlement russe a ainsi approuvé en juillet une loi interdisant l'utilisation en Russie des "anonymizers", services web qui permettent d'accéder de manière anonyme à des sites internet bloqués dans le pays. Il a également voté une loi obligeant à s'identifier par un numéro de téléphone pour utiliser les messageries sur internet. Fin juin, Roskomnadzor, l'autorité de surveillance des médias, avait aussi menacé de bloquer Telegram, une messagerie très populaire en Russie pour son niveau élevé de cryptage. Et depuis le 1er janvier, les entreprises web russes et étrangères doivent stocker les données de leurs utilisateurs en Russie et de les transmettre aux autorités si elles en font la demande.



## Ooredoo baisse ses tarifs roaming au profit des pèlerins

Ooredoo rapproche les pèlerins de leurs familles et proches et leur donne la possibilité de rester joignables en Arabie Saoudite durant le Hadj à des tarifs très avantageux. En effet, Ooredoo baisse ses tarifs Roaming en mode réception au profit de ses clients voyageant aux lieux saints de l'Islam du 05 Août 2017 au 30 septembre 2017. Les clients Ooredoo en pèlerinage pourront ainsi recevoir des appels à 10 DA TTC/minute seulement. Cette baisse exclusive et exceptionnelle des tarifs en Roaming est valable pour l'ensemble des clients de Ooredoo en formules prépayée et post-payée, et via tous les réseaux mobiles en Arabie Saoudite (Zain, Jawal et STC). Les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo resteront en contact avec leurs familles et proches durant le Hadj et partageront avec eux les grands moments de ce voyage. Avec cette nouvelle offre exclusivement dédiée aux pèlerins, Ooredoo honore son statut d'entreprise citoyenne toujours plus proche de la société algérienne.



## ANNABA

### Formation en audiovisuel au profit du mouvement associatif

Une session de formation en audiovisuel a été animée au profit du mouvement associatif de la wilaya de Annaba, a indiqué hier à Oran le président de l'Association organisatrice locale "Santé Sidi El-Houari" (SDH). La formation a été dispensée dans le cadre d'une caravane culturelle lancée le 20 août dernier au titre du programme "Ibda3com" porté par "SDH", a précisé Kamel Bereksi dans un communiqué. Près de 50 jeunes issus du mouvement associatif d'Annaba et des wilayas voisines ont bénéficié de ce stage dédié à l'audiovisuel, aux technologies de l'information et de la communication et à l'animation socioculturelle, a-t-il expliqué. Les participants ont été également conviés à un ciné-club suivi d'un débat autour d'un reportage sur le tri sélectif des déchets, réalisé par la formatrice Nadjla Lamri, ainsi qu'à un volontariat et à une exposition photographique. Ces actions seront présentées au grand public pour promouvoir la citoyenneté et la protection de l'environnement, a signalé le président de "SDH". "La caravane rentre dans le cadre du renforcement des capacités des associations partenaires du projet Ibda3com porté par SDH, avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI)", a rappelé M. Bereksi. Une caravane à vocation similaire a été organisée par la même association en juillet dernier, en faveur de jeunes de la wilaya d'Alger.



## HADJ 2017 Succès de la première phase de l'organisation du Hadj 2017

La première phase de l'organisation du hadj pour cette année a été un succès, a indiqué le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa à l'issue d'une réunion tenue à Médine durant laquelle il a écouté des rapports élaborés par les différentes branches relevant de la mission chargée d'organiser le hadj pour cette année.



«L'organisation du hadj comprend deux phases, la première concerne l'arrivée des hadjis à Médine en provenance de l'Algérie pour se diriger ensuite vers la Mecque, alors que la deuxième consiste en le retour à Médine pour prendre le vol vers leur pays», a souligné M.

Aissa jeudi lors d'une réunion tenue à Médine en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Riyadh, Ahmed Abdsadouk, et le chef du

Centre de Médine, Ahmed Slimani.

Il a ajouté que «la première étape était un succès» grâce à l'honnêteté, l'unité et la cohésion de l'équipe, indiquant que l'autre aspect positif consistait en «la mobilisation de toutes les composantes de la mission au service des hadjis».

«J'ai bien écouté et constaté que le hadji algérien revient toujours à son référent national en ayant une préférence pour les imams algé-

riens» a précisé le ministre qui a ajouté que «les hadjis algériens sollicitaient les organisateurs pour les orienter en matière d'hébergement, de déplacement et de visites».

Le ministre a affirmé qu'à la lumière du plan d'action du Gouvernement décidé par le président de la République et en palliant toutes les lacunes rencontrées, l'année 2019 devra connaître un Hadj sans entraves.

## ÉDUCATION : Conférence nationale aujourd'hui en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018

Le ministère de l'Éducation nationale organise aujourd'hui une conférence nationale en prévision de la rentrée scolaire 2017-2018, a-t-on appris hier du ministère.

Cette conférence, supervisée par le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, sera consacrée aux «dernières retouches et à l'examen des grands dossiers» en prévision de la prochaine rentrée scolaire, précise la même



source. Des ateliers thématiques seront programmés lors de cet événement. Le ministère

avait donné, dimanche dernier, le coup d'envoi des sessions de formation pédagogique prépa-

ratrice, à travers tout le territoire national, au profit de plus de 10.000 enseignants admis au dernier concours de juin.

Ces sessions de formation qui s'étaleront jusqu'au 31 août, à raison de 200 heures réparties sur les différentes phases de l'année scolaire, visent à couvrir tous les postes et encadrer tous les groupes pédagogiques à l'échelle nationale.

## IMPORTATIONS : Hausse des produits alimentaires et baisse des médicaments sur les 7 premiers mois de 2017



La facture d'importation des produits alimentaires s'est établie à 5,17 milliards de dollars sur les sept (7) premiers mois de l'année en cours (contre 4,69 milliards de dollars durant la même période de 2016), tandis que celle des médicaments a connu une baisse de plus de 6%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Pour ce qui concerne les laits et produits laitiers, la facture a bondi à 879,38 millions de dollars contre 566,13 millions de dollars durant la même période de l'année dernière, en hausse de 55,33%, détaille le Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

Une même tendance haussière est constatée pour les sucres et sucreries dont les importations se sont chiffrées à 698,51 millions de dollars contre 510,12 millions de dollars, soit une augmentation de 36,93%.

Pour les huiles destinées à l'industrie alimentaire, leurs importations ont grimpé à 512,81 millions de dollars contre 409,98 millions de dollars, en hausse de 25,08%.

Quant aux céréales (blé dur, tendre...), semoule et farine, ils ont été importés pour un montant de 1,68 milliard de dollars contre 1,56 milliard de dollars, en hausse de 8,02%.

La facture d'importation du café et thé a atteint 251,01 millions de dollars contre 221,81 millions de dollars (+13,16%).

Quant aux légumes secs et autres, ils ont été importés pour un montant de 197,35 millions de dollars contre 165,71 millions de dollars (+19,09%).

Concernant les viandes, elles ont été importées pour 152,01 millions de dollars sur les 7 premiers mois de 2017 contre 148,85 millions de dollars sur la même période de 2016, soit une augmentation de 2,12%.

Par contre, la facture d'importation des médicaments a reculé en passant à 1,07 milliards de dollars de janvier à juillet 2017, contre 1,14 milliards de dollars durant la même période de 2016, en baisse de 6,38%.

## TRANSPORT AÉRIEN : Un vol régulier entre Ouargla et les Lieux saints de l'islam, à partir d'octobre prochain selon Air-Algérie

Un nouveau vol régulier pour le petit pèlerinage (Omra) est programmé par la compagnie nationale "Air-Algérie" entre Ouargla (Algérie) et les lieux Saints de l'Islam (Arabie Saoudite), est prévu à partir du 29 octobre prochain, a appris l'APS auprès de la direction régionale de cette compagnie nationale basée à Ouargla.

Cette desserte internationale (aller / retour) sera effectuée à raison d'une seule fréquence par semaine avec un appareil "gros-porteur", qui va assurer, en parallèle, une liaison nationale (Alger-Ouargla-Alger), en offrant une capacité estimée à plus de 269 sièges et une charge de 10 à 17 tonnes, ce qui permettra aux exportateurs et importateurs de transporter leurs marchandises, entre les deux pays, précise-t-on, dans un communiqué d'Air-Algérie. Les départs de l'aéroport d'Ain El-Beida



(Ouargla) vers Jeddah (Arabie Saoudite) sont prévus chaque mercredi, alors que les vols retour, à destination de l'Aéroport d'Ouargla, depuis l'aéroport

de Médine (Arabie Saoudite) sont programmés jeudi, a-t-on détaillé.

Cette nouvelle liaison qui s'ajoute à plusieurs vols similaires, programmés,

depuis 2013, pour transporter les pèlerins (Omra) vers les Lieux Saints de l'Islam, à partir de l'aéroport d'Ouargla, entre dans le cadre d'une série de décisions prises, lors de la récente visite du premier responsable de la compagnie aérienne «Air-Algérie» dans cette wilaya du Sud du pays, selon la même source.

Parmi ces nouvelles procédures visant, notamment à améliorer les prestations du transport arien des voyageurs et des marchandises, figurent l'ouverture prochaine d'une nouvelle ligne internationale régulière entre Hassi Messaoud (wilaya d'Ouargla) et la capitale tunisienne, le renforcement d'activités commerciales (import-export) au niveau des aéroports d'Ouargla, Ghardaïa et El-Oued, et la mise à niveau des conditions de travail du personnel de l'entreprise, a-t-on signalé.

## ÉLECTIONS LOCALES: Un rôle plus important dans le processus de développement attend les APC élues

Les élections locales (APC/APW), pour lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé samedi le décret portant convocation du corps électoral pour le 23 novembre prochain, interviennent dans une conjoncture exigeant des APC élues une prise de conscience de leur rôle dans le processus de développement.

Elles constituent également un nouveau «jalon» dans l'édifice démocratique institutionnel à la lumière des mutations substantielles adoptées par la nouvelle Constitution, avait affirmé le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. C'est ce qui justifie le récent appel du ministre, à l'occasion de l'installation des nouveaux walis et walis délégués concernés par le dernier mouvement dans ce corps, pour «réunir toutes les conditions favorables» au succès des prochaines élections locales.

Il avait à cette occasion mis l'accent sur l'impératif pour les APC élues d'«assumer leur entière responsabilité et d'interagir efficacement avec la conjoncture actuelle en prenant conscience de leur rôle dans le processus de développement» et Elles (APC) doivent également, «œuvrer à améliorer le cadre de vie du citoyen et à attirer les investissements productifs» les mieux adaptés aux territoires.

C'est dans ce cadre qu'une loi sur la fiscalité des collectivités locales sera élaborée et fera «office d'un cadre légal efficace» pour la réalisation de la décentralisation fiscale, afin de doter les collectivités locales d'un dispositif juridique régissant la fiscalité dans l'objectif de booster le développement local.

Au vu de l'importance de ce rendez-vous électoral, M. Bedoui s'est adressé aux walis et walis délégués en disant: «Vous êtes appelés à réunir, dans les prochains jours, toutes les conditions favorables pour garantir le respect de la volonté du peuple et permettre aux citoyens d'exprimer leurs choix en toute liberté lors des prochaines élections locales». «Tout un chacun doit doubler d'efforts pour faire réussir cet important rendez-vous démocratique et à nous de vous apporter soutien et accompagnement», avait-il souligné.

Les locales arrivent, rappelle-t-on après un premier test pour la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), le 4 mai passé lors des législatives. Un test qualifié de «réussi» par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales et des observateurs.

Ainsi la HIISE aura à consolider son rôle dans la surveillance des élections le 23 novembre prochain après un «premier exercice jugé de démocratie» suite à la révision constitutionnelle de 2016, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a consolidé le processus démocratique en offrant des garanties sans précédent quant à la probité et la transparence des élections, selon M. Bedoui.

Les nouvelles dispositions contenues dans la révision constitutionnelle de 2016 ont permis de revoir les dispositions de la loi organique relative au régime électoral de façon à assurer la probité et la transparence des opérations électorales, l'institution de la HIISE depuis la convocation de corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats.

La deuxième garantie consiste en la nouvelle loi relative au régime électoral qui permet, notamment, aux représentants des candidats d'exercer leur droit de contrôle des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote.

La HIISE bénéficie de larges prérogatives pour veiller au déroulement légal de l'opération de dépouillement et au droit des candidats d'inscrire au procès-verbal de dépouillement toute contestation ainsi que leur droit d'obtenir une copie du PV de dépouillement.

Le ministre de l'Intérieur, avait affirmé que la Constitution était le meilleur garant de l'intégrité des échéances électorales prévues en 2017.

Il avait précisé aussi que la HIISE était permanente et indépendante et n'a aucun rapport avec l'administration, assurant que le rôle de son ministère consiste, conformément aux directives du président de la République, à mettre à la disposition de cette instance tous les moyens nécessaires lui permettant d'accomplir sa mission.

## ÉLECTIONS APC/APW: Le Président Bouteflika convoque le corps électoral pour le 23 novembre 2017

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW) qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017, indique un communiqué de la Présidence de la République.



«Conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a signé ce samedi 26 août 2017, un décret prési-

dentiel portant convocation du corps électoral pour les élections des Assemblées populaires communales et des Assemblées populaires de wilaya qui se dérouleront le jeudi 23 novembre 2017», précise la même

source. Le même décret dispose qu'«une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du mercredi 30 août au mercredi 13 septembre 2017», ajoute le communiqué.

## De nouvelles garanties de transparence et de régularité

Les élections locales (APC/APW) pour lesquelles le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier le décret portant convocation du corps électoral pour le 23 novembre prochain, se dérouleront, avec de nouvelles garanties de transparence et de régularité à la faveur de la révision constitutionnelle de février 2016 et des amendements contenus dans le nouveau code portant régime électoral.

Les locales arrivent après un premier test pour la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), le 4 mai passé lors des législatives. Un test qualifié de «réussi» par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales M. Noureddine Bedoui et des observateurs.

Ainsi la HIISE aura à consolider son rôle dans la surveillance des élections le 23 novembre prochain après un «premier exercice jugé de démocratie» suite à la révision constitutionnelle de 2016, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui a consolidé le processus démocratique en offrant des garanties sans précédent quant à la probité et la transparence des élections, selon M. Bedoui.

Les nouvelles dispositions contenues dans la révision constitutionnelle de 2016 ont permis de revoir les dispositions de la loi organique relative au régime électoral de façon à assurer la probité et la transparence des opérations électorales, l'institution de la HIISE depuis la convocation de corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats.

La deuxième garantie consiste en la nouvelle loi relative au régime électoral qui permet, notamment, aux représentants des candidats

d'exercer leur droit de contrôle des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins de vote.

La HIISE bénéficie de larges prérogatives pour veiller au déroulement légal de l'opération de dépouillement et au droit des candidats d'inscrire au procès-verbal de dépouillement toute contestation ainsi que leur droit d'obtenir une copie du PV de dépouillement.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait affirmé que la Constitution était le meilleur garant de l'intégrité des échéances électorales prévues en 2017.

Il avait précisé aussi que la HIISE était permanente et indépendante et n'a aucun rapport avec l'administration, assurant que le rôle de son ministère consiste, conformément aux directives du président de la République, à mettre à la disposition de cette instance tous les moyens nécessaires lui permettant d'accomplir sa mission.

Ainsi, les assemblées populaires communales et de wilaya sont élues, en vertu de la loi, pour un mandat de cinq ans au scrutin de liste proportionnel et l'attribution des sièges entre les candidats d'une liste doit obéir à l'ordre de classement des candidats sur cette liste.

Dans le cas où aucune liste de candidature n'a obtenu au moins un taux de 7% des suffrages exprimés, toutes les listes de candidature sont admises à la répartition des sièges.

La liste des candidats aux assemblées populaires communales et de wilaya doit comprendre autant de candidats que de sièges à pour-

voir et un nombre de suppléants qui ne peut être inférieur à 30% du nombre de sièges à pourvoir.

Le candidat aux élections APC et APW doit remplir les conditions prévues par la loi et être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente.

La déclaration de candidature résulte du dépôt, au niveau de la wilaya, d'une liste répondant aux conditions légales. Cette déclaration, faite collectivement, est présentée par un des candidats figurant sur la liste.

Elle est signée par chaque candidat et comporte tous les renseignements nécessaires exigés, notamment la profession du candidat, son niveau d'instruction, le nom du parti pour les listes présentées sous l'égide d'un parti politique, le titre de la liste concernant les candidats indépendants, la circonscription électorale à laquelle elle s'applique et le programme qui sera développé durant la campagne électorale.

Les déclarations de candidature doivent être déposées cinquante jours avant la date du scrutin et dès le dépôt des listes de candidature, aucun ajout, ni suppression, ni modification de l'ordre de classement ne peut se faire, sauf en cas de décès ou d'empêchement légal.

Dans l'un ou l'autre cas, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin. S'il s'agit d'une candidature figurant sur une liste indépendante, les inscriptions de signatures déjà établies pour la liste demeurent valables.

## PARTIS

## Ennahda appelle au renforcement de la cohabitation politique au sein des prochaines APC et APW élus

Le secrétaire général (SG) du mouvement Ennahda, Mohamed Douibi a souhaité hier à Alger, que les Assemblées communales et de wilaya (APC et APW) qui seront issues des prochaines élections locales permettront de renforcer la cohabitation politique et de conclure des alliances qui placent l'intérêt des citoyens en priorité.

S'exprimant lors de l'ouverture des travaux d'installation de la commission de wilaya du parti pour la préparation des prochaines élections locales à Alger, le SG du mouvement Ennahda a affirmé que sa formation politique insistait sur «les conditions d'intégrité et d'impartialité» lors des prochaines élections, en vue de consacrer l'égalité des chances entre tous les partis qui y participent, d'«élire des APC et APW où la cohabitation politique sera renforcée et de conclure des alliances qui placent l'intérêt des citoyens en priorité».

M. Douibi a en outre fait savoir que des commissions de wilaya ont été installées récemment dans les wilayas de l'est et de l'ouest, précisant que l'opération d'installation se poursuivait pour les wilayas du centre et du sud.

M. Douibi a indiqué que ces rencontres viennent en application de la décision du Conseil consultatif na-



tional du mouvement, lors de sa session ordinaire tenue en juillet dernier et qui prévoit la participation aux prochaines élections locales et de wilaya, dans les listes de l'Union Ennahda-Adala-Binaï et dans le cadre du programme du bureau national du parti.

Il a par ailleurs précisé que sa formation politique

préconise «l'élargissement du dialogue politique, économique et social» en associant tous les acteurs, et appelle le gouvernement qui s'appête à élaborer le projet de loi de Finances 2018 à ne pas «rajouter de nouvelles impositions fiscales qui ne feraient qu'accablent davantage les catégories vulnérables».

## LE SG DE L'ANR, BELKACEM SAHLI : Les élections locales sont «une étape importante» dans le processus de consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a annoncé hier à Alger la participation de sa formation politique aux prochaines élections locales, qualifiant cette échéance d'«étape importante» dans le processus de consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat.

S'exprimant à l'issue de la première session ordinaire du conseil national de son parti, M. Sahli a affirmé que le but de la participation de l'ANR aux prochaines élections locales était de «contribuer à la consolidation de l'édifice institutionnel de l'Etat». A cette occasion, le SG de l'ANR a appelé les pouvoirs publics à «réunir toutes les conditions à même de garantir la réussite de ce scrutin», tout en remédiant aux insuffisances relevées lors des précédentes élections législatives, notamment celles relatives à «la collecte des signatures et au dépôt des candidatures».

Il a souligné que l'Alliance «aspire à remporter le pari des prochaines élections locales», en étant pré-



sente dans les différentes wilayas du pays.

A cet effet, M. Sahli a donné des instructions et des recommandations aux militants de son parti, relatives notamment à l'action de proximité et la mise à jour du programme électoral de sa formation politique. Par ailleurs, le SG de l'ANR a réitéré le «plein» soutien de son parti au programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et sa disposition à participer à sa mise en œuvre sur le terrain.

M. Sahli a exprimé, par ailleurs, son «rejet» de toute tentative visant à contester

la légitimité des institutions élues et à leur tête la présidence de la République.

Il a salué, dans ce sens, les récentes déclarations du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat Major de l'ANP, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaid Salah, dans lesquelles il avait affirmé que «l'ANP va assurer ses missions constitutionnelles en toute circonstance».

Au plan international, il s'est félicité de la dynamique marquant la diplomatie algérienne, avant de condamner les attaques terroristes ayant ciblé récemment plusieurs régions du monde.

## ÉLECTIONS LOCALES 2017: Deuxième rendez-vous électoral prévu dans le cadre de la nouvelle loi organique

Les élections locales, prévues le 23 novembre prochain, constituent le deuxième rendez-vous électoral, qui se tiendra dans le cadre de la nouvelle loi organique portant régime électoral, qui définit les préparatifs de ces élections, à commencer par la révision exceptionnelle des listes électorales, prévue du 30 août jusqu'au 13 septembre 2017.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui avait appelé récemment les walis à «réunir toutes les conditions favorables» au succès des prochaines élections locales, pour la poursuite de la consolidation de l'édifice démocratique institutionnel, à la lumière des mutations substantielles adoptées par la nouvelle Constitution, mettant l'accent sur l'impératif pour les Assemblées populaires communales (APC) élus d'assumer «pleinement leurs responsabilités» en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen et d'attirer les investissements productifs.

La loi organique portant régime électoral, composée de 225 articles, définit les modalités du déroulement de l'opération de révision des listes électorales au niveau de chaque commune, sous le contrôle de la commission administrative électorale.

A cet effet, l'article 21 prévoit que les parties intéressées peuvent former un recours dans les cinq jours francs, à compter de la date de la notification de la décision. Ce recours est porté devant le tribunal territorialement compétent.

Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours.

Dans l'article 22, les pouvoirs en charge de l'organisation des élections sont tenus de mettre la liste électorale communale à la disposition des représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants à l'occasion de chaque élection.

Les listes électorales sont mises à la disposition de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

Tout électeur peut prendre connaissance de la liste électorale le concernant.

La loi organique renferme plusieurs dispositions relatives à l'élection des membres des APC et des APW, pour un mandat d'une durée de cinq ans au scrutin de liste proportionnel comme prévu dans l'article 65. Selon l'article 66, les sièges à pourvoir sont répartis entre les listes proportionnellement au nombre de suffrages obtenus par chacune d'elles avec application de la règle du plus fort reste.

Les listes qui n'ont pas obtenu, au moins, sept pour cent (7%) ne sont pas admises à la répartition des sièges.

L'article 70 énonce que dans le cas où aucune liste de candidature n'a obtenu, au moins, 7% des suffrages exprimés, toutes les listes sont admises à la répartition des sièges. Les restes des voix des listes ayant obtenu des sièges et les suffrages recueillis par les listes n'ayant pas eu de sièges sont classés par ordre d'importance de leur nombre de voix. Les sièges restants sont attribués en fonction de ce classement.

Lorsque pour l'attribution du dernier siège à pourvoir, deux ou plusieurs listes obtiennent un nombre égal de suffrages, le siège revient à la liste dont la moyenne d'âge des candidats est la plus jeune, indique l'article 68. L'article 72 prévoit que la déclaration de candidature résulte du dépôt, au niveau de la wilaya, d'une liste répondant aux conditions légales.

Cette déclaration, faite collectivement, est présentée par le candidat figurant en tête de liste ou, en cas d'empêchement, par le candidat figurant en seconde position.

### Définition des conditions de candidature aux élections locales

La loi organique portant régime électoral définit les conditions de candidature aux élections locales, notamment dans son article 73 qui affirme que la liste pour les élections locales doit être expressément parrainée par un ou plusieurs partis politiques ou être une liste indépendante. Pour les partis politiques, ils doivent avoir obtenu 4% des suffrages exprimés lors des élections locales précédentes dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée ou d'avoir, au moins, dix élus au niveau des assemblées populaires locales de la wilaya concernée.

Dans le cas où une liste de candidats est présentée au titre d'un parti politique ne remplissant pas l'une des deux conditions ci-dessus citées, ou au titre d'un parti politique qui participe pour la première fois aux élections, ou lorsqu'une liste est présentée au titre de liste indépendante, cette liste doit être appuyée par au moins cinquante signatures d'électeurs de la circonscription électorale concernée pour chaque siège à pourvoir.

Aucun électeur n'est autorisé à signer pour plus d'une liste. Dans le cas contraire, la signature est considérée comme nulle et expose son auteur aux sanctions prévues dans la loi organique.

Selon l'article 74, les déclarations de candidatures doivent être déposées soixante (60) jours francs avant la date du scrutin.

Après le dépôt des listes de candidatures, l'article 75 prévoit qu'aucun ajout, ni suppression, ni modification de l'ordre de classement ne peut se faire, sauf en cas de décès ou d'empêchement légal.

Dans l'un de ces cas, un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Celui-ci ne peut excéder les quarante (40) jours précédant la date du scrutin. Dans l'article 76, nul ne peut faire acte de candidature sur plus d'une liste ou dans plus d'une circonscription électorale.

Outre le rejet de plein droit des listes de candidatures concernées, tout contrevenant à la présente disposition s'expose aux sanctions prévues dans l'article 202 de la présente loi organique.

Ne peuvent être inscrits sur une même liste de candidats, plus de deux (2) membres d'une même famille, parents ou alliés au deuxième degré, selon l'article 77.

L'article 78 prévoit que tout rejet d'une candidature ou d'une liste de candidats par le wali doit être dûment et explicitement motivé par décision.

Cette décision doit être notifiée, sous peine de nullité, dans un délai de dix (10) jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature.

La décision de rejet peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de trois (3) jours francs, à compter de la date de notification de la décision.

Le tribunal administratif territorialement compétent statue dans un délai de cinq (5) jours francs, à compter de la date d'introduction du recours. Le jugement du tribunal administratif n'est susceptible d'aucune voie de recours. Le jugement est notifié d'office et immédiatement aux parties intéressées et au wali pour exécution. L'article 79 énonce les conditions que doit remplir chaque candidat à l'APC ou l'APW. Il doit être inscrit dans la circonscription électorale dans laquelle il se présente, être âgé de 23 ans, au moins, le jour du scrutin, être de nationalité algérienne, avoir accompli les obligations du service national ou en être dispensé, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour crimes ou délits privative de liberté et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires.

AÏD EL ADHA

## Un dispositif spécial pour assurer la continuité du service public de l'eau et de l'assainissement

Les gestionnaires des services publics de l'eau et de l'assainissement sont mobilisés pour la mise en œuvre d'un dispositif spécial devant assurer un service public de l'eau et de l'assainissement «continu et de qualité» durant les jours de l'Aïd El-Adha, prévus les 1er et 2 septembre, indique un communiqué du ministère.

Le dispositif spécial, qui sera mis en œuvre deux jours avant la fête et s'étalera encore deux jours après, concerne aussi bien le volet lié à la mobilisation de la ressource en eau que celui de l'organisation des moyens d'intervention humains et matériels, précise le ministère.

Il consiste à garantir la disponibilité de la ressource en eau, à s'assurer du bon fonctionnement des installations hydrauliques, à veiller au remplissage de tous les réservoirs, à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, à assurer la permanence à tous les niveaux de responsabilité et à renforcer la communication en direction des usagers, détaille la même source.

Lors d'une réunion tenue samedi avec les gestionnaires de l'ADE, l'ONA, la SEAL, la SEOR et la SEACO, à l'effet d'examiner ce dispositif, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib a rappelé aux responsables concernés leur «part de responsabilité dans le bien-être des citoyens», indique le communiqué.

«Il appartient à chacun de vous de prendre toutes les mesures pour que nos concitoyens profitent au maximum de ces moments de fête dans la sérénité et le confort», a-t-il prévenu. «Il faut agir par anticipation, pas de place à l'improvisation pour assurer une organisation sans faille», a-t-il insisté.

S'agissant de la ressource en eau et en dépit de la



baïsse du niveau de remplissage de certains barrages, le ministre a demandé d'examiner la possibilité d'allouer, à titre exceptionnel, des volumes supplémentaires durant ce week-end de fête et à optimiser la production des différentes stations de dessalement d'eau de mer.

Sur le plan de la ressource humaine, une permanence est assurée pendant deux jours et à tous les niveaux du service, soit de la production à la distribution en passant par le contrôle de la qualité et l'intervention sur les réseaux. Une permanence est également prévue au niveau de l'administration centrale et sera assurée, par intermittence, par plusieurs cadres supérieurs de rang de Directeur central.

Par ailleurs, M. Necib a exigé l'envoi à la permanence centrale, assurée au niveau du ministère, de Bulletins de renseignements

quotidiens (BRQ) portant sur l'état du service et le signalement de tout incident éventuel, et ce, toutes les deux heures, notamment durant la période matinale où la consommation pourrait enregistrer des pics.

Sur le plan matériel, des camions citernes seront prêts à intervenir en cas de coupures d'alimentations en AEP dues à des casses accidentelles ou à de coupures d'énergie.

En outre, le ministre a demandé de veiller à la disponibilité des pièces de rechange et pompes pour parer aux pannes qui pourraient survenir sur les installations hydrauliques.

En s'adressant aux responsables de l'ADE, le ministre a demandé de prendre en charge, à titre exceptionnel, l'alimentation par camions citernes des zones éparses dont le service public de l'eau et de l'assainissement est assuré par les communes.

Le volet assainissement n'est pas en reste puisque les gestionnaires de ce service ont été appelés à effectuer les opérations de surveillance et de curage des réseaux d'assainissement avant le jour de l'Aïd pour éviter toute obstruction, à maintenir en état de fonctionnement les stations de relevage pour permettre l'écoulement des eaux usées et à maintenir les équipes d'intervention en alerte notamment en cas de pluie.

Cependant, une permanence renforcée est prévue est sera assurée par plusieurs équipes constituées d'agents d'exploitation et de cadres.

En plus de la mobilisation de 230 camions hydrocureurs. De leurs côtés, les gestionnaires des services publics de l'eau ont tenu à rassurer que toutes les mesures ont été prises pour que la fête de l'Aïd se passe dans de bonnes conditions.

BATNA:

## Baisse du nombre d'accidents de la route au premier trimestre 2017

Une baisse sensible dans le nombre des accidents de la route a été enregistrée durant le premier trimestre de 2017 dans la wilaya de Batna, par rapport à la même période de l'année précédente, a indiqué hier à l'APS, le chef du bureau de la sécurité routière auprès du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le commandant Arras Hambli.

S'exprimant en marge d'une journée de sensibilisation aux dangers de la route et de l'usage de drogues, organisée par ce corps constitué au parc d'attractions Lembarbia dans la commune de Djerma, le commandant Hambli a précisé que durant les six premiers mois de l'année en cours, 129 accidents de la route ont été recensés soulignant que ces drames ont engendré la mort de 54 personnes et des blessures à 212 autres victimes.

À titre de comparaison, le même responsable a souligné que 105 décès et 667 blessés ont été enregistrés dans cette wilaya lors de 195 accidents recensés durant l'année 2016, ajoutant que le facteur humain (excès de vitesse, dépassement dangereux) demeure "la première cause de ces accidents".

Le commandant Hambli a, par ailleurs, révélé que ce bilan n'a cessé de baisser durant ces trois dernières années, indiquant que l'année 2014 avait enregistré 755 accidents ayant causé le décès de 166 personnes et des blessures à 1411 victimes, contre 120 morts et 1000 blessés recensés en 2015, où 616 accidents similaires ont été signalés.

Cette baisse dans les accidents de la circulation s'explique, a-t-on noté par l'intensification des actions de sensibilisation en direction des usagers de la route, la présence régulière des éléments de la Gendarmerie nationale dans des axes routiers qualifiés de «points noirs».

Cette journée de sensibilisation sur les dangers de la route a été organisée afin de renforcer la proximité entre la Gendarmerie nationale et les citoyens, a ajouté la même source.

ORAN:

## Un hommage appuyé au Colonel Othmane

Un hommage appuyé a été rendu au feu Colonel Othmane, de son vrai nom Benhaddou Bouhadjar, lors d'un forum organisé hier au siège du quotidien «El Djoumhouria» à Oran, à l'occasion du 40e anniversaire de sa mort.

Organisé en partenariat avec l'association «Mechaal Echahid» en présence d'autorités de la wilaya d'Oran, cette rencontre a été une occasion de plus pour mettre davantage de lumière sur une figure marquante de la guerre de libération nationale, comme l'a indiqué un professeur d'université, Lahcène Zghaidi qui a mis en exergue le parcours de cet homme exceptionnel faisant partie d'une génération qui a pris les armes pour combattre le colonialisme français.

Bouhadjar avait tout juste 20 ans lorsqu'il a rejoint l'Organisation spéciale (OS) en 1947, avant d'adhérer au Parti du peuple Algérien (PPA), puis au mouvement du manifeste et ensuite au MTLD, a-t-il évoqué rappelant que cet homme armé de valeurs a participé avec des moudjahidines de la wilaya V à des opérations de commandos dans l'acheminement des armes et aux attaques de fermes coloniales.

Des intervenants dont des compagnons d'armes du moudjahid défunt ont, tour à tour, mis en exergue son courage et son patriotisme.

Né le 23 novembre 1927 à Aïn Témouchent, Benhaddou Bouhadjar a suivi ses parents pour vivre à Hassi El Ghella, une commune relevant de la wilaya d'Aïn Témouchent.

À l'âge de 23 ans, il fut emprisonné au même titre que 47 personnes et fit connaissance des chahids Ahmed Zabana et Hamou Boutlélis.

En 1957, il prit part à la réunion des cadres de la wilaya V historique, aux côtés de Si Slimane (Kaïd Ahmed), le colonel Lotfi, si Nacer Merbah, Farradij, Si Rachid et le colonel Houari Boumediène qui était à la tête de l'Etat major de l'Armée de libération nationale (ALN).

En 1961, il a été désigné à la tête de la wilaya V Historique succédant ainsi au colonel Lotfi, qui venait de tomber au champ d'honneur. Il a été désigné comme membre du Conseil de la révolution. La famille du défunt Colonel Othmane a été honorée à cette occasion.

APS

AÏD EL ADHA:

## Le Protection civile appelle les citoyens à la prudence afin d'éviter les accidents

La Protection civile a appelé les citoyens en prévision de la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, à faire preuve d'un maximum de prudence eu égard aux innombrables cas d'accidents de coupures et de brûlures et incendies, dont sont victimes de nombreuses personnes chaque année.

En prévision de la célébration de l'Aïd El Adha et eu égard aux innombrables cas d'accidents de coupures et de brûlures et incendies, dont sont victimes chaque année de nombreuses personnes, et afin de réduire les conséquences générées par l'utilisation des outils utilisés à cette occasion (couteaux, haches, chalumeaux...), la Protection civile «appelle les citoyens à un maximum de prudence en raison de la dangerosité de tous ces outils».

Elle a appelé, également, à la prudence dans la manipulation des couteaux, haches et tabouas, entres autres.

La Protection civile recommande de respecter les normes de sécurité concernant l'utilisation de ces outils, «en les plaçant en premier lieu, hors de portée des enfants, de ne jamais lais-

ser les objets tranchants comme les couteaux et les haches même le sol, et de les conserver dans leurs étuis».

Parmi les consignes de sécurité à suivre, «ne jamais utiliser une meuleuse pour affûter et affiler les couteaux en présence d'enfants, en raison du risque de projection d'éclats, et de bien entreposer les chalumeaux, tabouas, allumettes et briquets, en veillant à les garder hors de la portée des enfants».

Il s'agit, également, «de vérifier la conformité du tuyau et du détendeur de gaz utilisés pour relier la bouteille de gaz butane et taboua, et de ne jamais laisser chalumeaux et tabouas allumés, sans surveillance».

Les citoyens doivent, aussi, «empê-



cher les enfants de s'approcher du feu et des allumettes dont la manipulation doit se faire exclusivement par des adultes et dont l'emplacement doit être loin des tentures et meubles pour éviter toutes éclousions d'incendies».

En cas d'incendies, la Protection civile met le numéro 14 à la disposition des citoyens, qui sont appelés à préciser la nature du risque auxquels ils seraient exposés, et leur adresse exacte.

## VENEZUELA

## Caracas convoque une réunion urgente des entreprises américaines qui lui achètent du pétrole

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a convoqué pour une réunion urgente les compagnies américaines qui achètent du pétrole au Venezuela afin d'analyser les sanctions imposées à Caracas par les Etats-Unis.



"Je convoque au Venezuela toutes les entreprises américaines auxquelles nous vendons du pétrole" (...) pour une réunion urgente", a dit M. Maduro dans une déclaration à la radio et à la télévision.

Le but de la réunion sera de "rechercher des solutions à la situation qu'a créée ce décret (américain imposant des sanctions, ndr) qui attaque notre économie et qui instaure un blocus financier et économique", a déclaré le président vénézuélien.

Confiant, le président Maduro a déclaré que "le Venezuela a des débouchés assurés pour tout le pé-

trole qu'il vend aux Etats-Unis", soit 800.000 des 1,9 million de barils de la production quotidienne du pétrole.

"Nous voulons continuer à vendre aux Etats-Unis, mais il semble que Donald Trump a interdit, dans le cadre de mesures de persécution financière coercitives, que le Venezuela reste l'un de leurs fournisseurs sûrs de pétrole", a ajouté M. Maduro, lors d'une réunion avec ses ministres de l'Energie et des Finances retransmise à la télévision et à la radio.

Déterminé à démontrer que son pays ne resterait pas immobile face à "l'eff-

ondrement" du Venezuela, le président américain Donald Trump a signé vendredi un décret prévoyant l'interdiction d'acheter de nouvelles obligations émises par le gouvernement du Venezuela ou par la compagnie pétrolière nationale PDVSA.

Le décret ne mentionne cependant pas une quelconque interdiction à des compagnies américaines d'acheter du brut vénézuélien. Le président Maduro a également annoncé vendredi une réunion la semaine prochaine avec les détenteurs d'obligations vénézuéliennes, afin de discuter avec eux des consé-

quences des nouvelles mesures américaines.

Dans son discours, M. Maduro a précisé que 62% de ces investisseurs sont aux Etats-Unis, 12% au Royaume-Uni et 6% au Canada: "Trump leur brûle leurs obligations dans les mains", a-t-il ironisé.

Selon M. Maduro, ces sanctions américaines ont été demandées par la droite vénézuélienne, pour déstabiliser encore un peu plus le pays. Le président attribue régulièrement l'origine de la crise vénézuélienne à une volonté des Etats-Unis de renverser avec l'aide de l'opposition.

## FRANCE:

## Vers la fin de l'exploitation des hydrocarbures "d'ici 2040"

Le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, souhaite la fin de l'exploitation des hydrocarbures en France d'ici 2040, affirme le quotidien français "Le Monde" dans son édition d'hier.

Un projet de loi a été, soumis pour avis mercredi au Conseil national de la transition écologique et devrait être présenté en conseil des ministres le 6 septembre", selon la même source.

Le ministre avait annoncé fin juin son intention de présenter un tel texte à l'automne, sans en préciser les contours.

Celui-ci prévoit "de bannir totalement la recherche d'hydrocarbures non conventionnels, c'est-à-dire des gaz et huiles de schiste, mais aussi des hydrates de méthane enfouis dans les mers ou sous le pergélisol (sol gelé en permanence)", affirme le quotidien.

En revanche, les hydrocarbures contenus dans les couches de charbon - les gaz de mine ou de houille - échappent à cette interdiction, "pour des raisons de sécurité" et de "protection de l'environnement", affirme le journal, rappelant que le méthane est un puissant gaz à effet de serre.

Alors que la loi du 13 juillet 2011 avait déjà fait barrage aux gaz et huiles de schiste, en prohibant la fracturation hydraulique, elle laissait la porte ouverte aux méthodes alternatives.

La nouvelle loi interdira la recherche des hydrocarbures non conventionnels "par quelque technique que ce soit", affirme "Le Monde".

S'agissant du pétrole et du gaz conventionnels, le projet de loi prévoit, à compter de sa promulgation, de ne plus autoriser d'exploration - aucun nouveau permis de recherche ne sera donc délivré, y compris pour des demandes en cours d'instruction -, mais aussi de ne pas prolonger les concessions d'exploitation en cours, affirme encore le quotidien.

Souhaitant "une sortie progressive de la production d'hydrocarbures sur le territoire français", selon Le Monde, le gouvernement a programmé "à l'horizon 2040" la fin de l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz du sous-sol national, ce qui correspond à "l'échéance de la quasi-totalité des concessions en cours de validité".

Le projet de loi, s'il exclut la prolongation de concessions d'exploitation, permet en revanche celle des permis de recherche exclusifs déjà attribués, ainsi que le premier octroi d'une concession.

Le texte respecte ainsi le "principe du +droit de suite+ cher aux industriels, qui fait qu'une prospection fructueuse entraîne de façon quasi automatique la délivrance d'un titre d'exploitation".

## EUROPE

## Les Bourses européennes terminent en légère baisse

Les Bourses européennes ont terminé vendredi en légère baisse, les investisseurs toujours dans l'attente du discours du président de la Banque centrale européenne (BCE) à Jackson Hole.

"Les marchés boursiers européens sont dans l'ensemble inchangés avant un discours de Mario Draghi à Jackson Hole" vendredi soir, a expliqué un analyste. Peu avant la clôture, un discours de son homologue de la Réserve fédérale américaine (Fed), Janet Yellen, n'a pas fait bouger le marché.

Cette dernière n'a donné aucun indice ce vendredi sur la politique monétaire américaine, mais elle a défendu la régulation financière, mise en place après la crise de 2008/2009, que l'administration Trump souhaite abolir.

De même, "le patron de la Banque centrale européenne (BCE) pourrait bien ne pas parler de la diminution de son programme d'achats d'obligations, mais les opérateurs seront néanmoins vigilants à ses propos", a ajouté l'analyste.

L'Eurostoxx 50 a reculé de 0,18%. La Bourse de Paris a fini en baisse de 0,17%. L'indice CAC 40 a cédé 8,80 points à 5.104,33 points dans un volume d'échanges chéatif de 2,1 milliards d'euros.

La veille, il avait fini stable (-0,04%).

Vendredi a gagné 2,30% à 19,38 euros, alors que le gouvernement italien penchait pour un maintien sous contrôle italien de la société Telecom Sparkle, selon la presse locale.

L'Oréal a reculé de 1,03% à 178,05 euros. Le secteur de la distribution a souffert, à

l'image de Casino Guichard (-1,68% à 49,93 euros) et Carrefour (-2,16% à 19,73 euros).

Le secteur de la santé a fini globalement dans le vert à l'image de Genfit (+1,25% à 24,33 euros) et Innate Pharma (+1,03% à 10,74 euros).

La Bourse de Londres a terminé quasi stable (-0,08%) L'indice FTSE-100 des principales valeurs s'est effrité de 5,60 points pour terminer à 7.401,46 points.

Les perdants du jour ont été notamment les groupes de la distribution, Tesco cédant 1,73% à 184,20 pence et Marks and Spencer 1,11% à 312,90 pence.

Les compagnies minières ont à l'inverse fini dans le vert une très belle semaine.

BHP Billiton a encore avancé vendredi de 1,41% à 1.437 pence, Anglo American de 0,87% à 1.339,50 pence, Antofagasta de 0,79% à 1.022 pence et Rio Tinto de 0,43% à 3.661 pence.

Le groupe irlandais de matériaux de construction CRH, qui avait bondi jeudi, a cédé de 2,61% à 2.720 pence.

Le spécialiste du crédit à la consommation Provident Financial, qui s'était effondré mardi, a regagné 22,46% vendredi, à 916 pence.

Sur l'ensemble de la semaine, il a néanmoins perdu la moitié de sa valeur. La Bourse de Francfort a terminé sur une légère baisse. L'indice vedette Dax a cédé 0,11% pour s'établir à 12.167,94 points et le MDax des valeurs moyennes à l'inverse grignoté 0,08% à 24.762,63 points.

Parmi les plus fortes progressions, Deutsche Börse a fini en tête (+1,26% à 90,63 eu-

ros), devant le groupe de chimie Bayer (+1,21%, à 109 euros) et l'énergéticien RWE (+1,18% à 21,04 euros). Deutsche Post a terminé lanterne rouge du Dax (-0,87% à 34,73 euros), derrière le fabricant de gaz industriels Linde (-0,81%, à 164,85 euros).

La Bourse suisse a terminé dans le rouge. L'indice SMI des valeurs vedettes a clôturé à 8.906,18 points (-0,41%). Les poids lourds ont pesé sur l'indice. Le géant de l'alimentation Nestlé a perdu 1,04% à 80,60 CHF, les pharmaceutiques Novartis 0,31% (80,20 CHF) et Roche 0,21% (242,00 CHF).

Lanterne rouge pour Adecco, le numéro un mondial du travail temporaire, qui recule de 1,42% (69,65 CHF). Richemont, numéro deux mondial du luxe, a terminé en hausse de 0,29% (85,25 CHF) et dans son sillage, Swatch a réussi à grappiller 0,03% (377,60 CHF).

Les bancaires ont fini en ordre dispersé. Credit Suisse a progressé de +0,49% (14,43 CHF), alors que UBS reculait de 0,19% (16,08 CHF). La Bourse de Milan a quasiment stagné, l'indice FTSE Mib gagnant à peine 0,08% à 21.747 points.

Banco BPM a le mieux tiré son épingle du jeu en gagnant 1,51% à 3,228 euros, tandis qu'Unicredit progressait de 1,37% à 17,78 euros.

Fiat Chrysler Automobiles a reculé de 0,72% à 12,4 euros. Dans le bas du tableau, Buzzi Unicem a perdu 2,09% à 19,71 euros, A2A 1,27% à 1,395 euro et Exor 1,20% à 53,35 euros. L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en baisse de 0,32% à 517,42 points.

À la baisse, le géant néerlandais-belge de la distribution Ahold Delhaize a chuté de 6,11% à 15,45 euros et le groupe de travail temporaire Randstad a perdu 0,83% à 49,02 euros.

À la hausse, l'assureur NN Group a pris 0,74% à 34,02 euros. La Bourse de Lisbonne a clôturé en baisse de 0,57%, à 5.165,92 points, pénalisée par la banque BCP, qui a cédé 1,83% à 22,6 centimes d'euros, ainsi que par ses valeurs énergétiques.

L'électricien EDP a reculé de 0,92% à 3,22 euros et sa filiale pour les énergies renouvelables, EDP Renovaveis, s'est repliée de 0,45% à 6,82 euros. Le groupe pétrolier et gazier a cédé 0,65% à 13,75 euros. La Bourse de Bruxelles a terminé en baisse de 0,31%, l'indice Bel-20 des principales valeurs ayant clôturé à 3.905,71 points.

Après avoir connu une forte hausse jeudi, le groupe énergétique Engie a subi la plus forte baisse de l'indice, cédant 1,17% à 14,33 euros. Parmi les rares valeurs dans le rouge, la plus forte progression a été enregistrée par le métallurgiste Umicore, qui a gagné 1,42% à 63,53 euros.

La Bourse de Madrid a clôturé en légère baisse, reculant de 0,12% à 10.345,3 points, tirée vers le bas notamment par le secteur du tourisme. La chaîne Melia Hotels International a vu le cours de l'action baisser de 1,45%, à 12,24 euros. Le titre du géant de la réservation de voyages Amadeus a baissé de 1,12%, à 50,51 euros et le groupe IAG (compagnies aériennes Iberia, British Airways...) de 0,37% à 6,68 euros.

## CHLEF

## M. Ould-Ali loue la qualité des prestations assurées au niveau des colonies de vacances



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Lhadi Ould-Ali, a loué, jeudi à Chlef, la qualité des prestations assurées, aux enfants, au niveau des colonies de vacances relevant de son secteur, au titre du programme gouvernemental portant sur l'animation de la saison estivale.

Le ministre, qui effectuait une visite au centre de colonies de vacances d'Oued Gseb de Ténés, s'est dit satisfait de la qualité des prestations assurées aux 800 colons y séjournant. «Je suis très satisfait des conditions d'accueil et des prestations assurées au niveau de ce centre», a assuré M. Lhadi Ould-Ali, après une tournée à travers différentes commodités de cette structure et une discussion avec ses résidents, appelant à tout mettre en œuvre afin d'offrir aux jeunes de bonnes vacances.

Il a, en outre, souligné l'inscription de cette visite au titre du suivi de la mise en œuvre du programme gouvernemental portant sur l'animation de la saison estivale, ainsi que de la bonne prise en charge des enfants et jeunes issus du Sud et des Hauts

plateaux, au même titre que les enfants des gardes communaux, a-t-il ajouté, non sans la mise en exergue des valeurs de fraternité, amitié et de nationalisme animant les jeunes algériens, qu'il a rencontré.

Le ministre a imputé l'amélioration des prestations au niveau des colonies de vacances au travail collectif et à la coordination assurés par la commission nationale présidée par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, outre les moyens mobilisés en matière d'encadrement notamment. L'opportunité a donné lieu à l'animation de nombreuses activités sportives et culturelles, mêlant les traditions et us du Sud du pays avec celles du Nord, dans une symbiose parfaite reflétant la grande diversité de la culture algérienne. Le centre de colonies de vacances d'Oued Gseb accueille près de 800 enfants des wilayas de Bechar, Naâma, El Bayadh et Chlef sur un total de 30.000 enfants accueillis au niveau de structures similaires relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports, dans les wilayas du littoral algérien.

## TISSEMSILT

## 34 600 élèves du primaire bénéficieront de repas chauds

34 600 élèves scolarisés, issus des familles nécessiteuses ont été recensés dans la wilaya de Tissemsilt pour bénéficier des repas chauds servis gratuitement au niveau des cantines scolaires jouent un rôle très importants sur le plan éducatif. En ce début de la rentrée scolaire 2017/2018, 41 000 élèves scolarisés, ont été concernés par la prime de scolarité de 3000 DA, pour permettre aux familles démunies de faire face aux dépenses de la rentrée scolaire. Alors que 41 000 élèves nécessiteux ainsi que les élèves de la première année élémentaire, les enfants du secteur de l'éducation recevront cette année les livres gratuitement ainsi que les enfants scolarisés des autres paliers, mais issus de familles défavorisées.

A.M.

## 12,3 milliards de centimes pour les 41.000 élèves scolarisés

La wilaya de Tissemsilt a débloqué une enveloppe financière de 12,3 milliards de centimes pour cette rentrée scolaire 2017/2018 pour le versement de la prime de 3.000 DA au profit de 41.000 parents d'élèves nécessiteux au niveau des 22 communes que compte la wilaya, apprend-on. L'opération de distribution de cette prime sera lancée dès le premier jour de la rentrée scolaire dans le but d'apporter une aide aux parents nécessiteux afin de subvenir aux besoins de leurs enfants scolarisés. Alors que 41 000 élèves nécessiteux ainsi que les élèves de la première année élémentaire, les enfants du secteur de l'éducation recevront aussi les livres gratuitement ainsi que les enfants scolarisés des autres paliers, mais issus de familles défavorisées. Soulignons que toutes les dispositions matérielles et organisationnelles ont été prises par la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, en vue de garantir toutes les conditions de succès de cette opération de solidarité.

A.M.

## AÏD EL-ADHA :

## Les marchés de vente de moutons s'animent à Constantine

A quelques jours de Aïd El-Adha, les points réglementés pour la vente du cheptel ovin à Constantine, comme ceux «improvisés» pour l'occasion, s'animent de plus en plus.



Entre la hantise de revivre le scénario de putréfaction des viandes de moutons sacrifiés durant l'Aïd El-Adha de l'année dernière et l'espoir de «dénicher» la bonne affaire, beaucoup de constantinois sillonnent les marchés à bestiaux, souvent accompagnés par leurs bambins, contents de pouvoir choisir eux-mêmes «leur» bœuf.

Pour les connaisseurs et autres «affranchis», au fait des dessous des marchés à bestiaux, cette année encore les prix affichés des moutons de sacrifice sont «excessifs».

Au marché hebdomadaire à bestiaux de la commune d'El Khroub, l'agneau est proposé entre 35 et 40 000 DA, alors que le mouton, appelé localement «alouch», est cédé entre 50.000 et 70.000 DA. Beaucoup de citoyens rencontrés par l'APS dans ce marché à bestiaux s'accordent à dire que les prix des moutons affichés cette année une hausse estimée entre 8.000 et 12.000 DA, comparée à l'année dernière. Yazid, un père de famille d'une quarantaine d'années, croisé au marché à bestiaux à Chaâb R'ssas, au chef-lieu de wilaya, soutient qu'un agneau de moins de 20 kilos est cédé entre 30.000 et 45.000 dinars, tandis qu'un bœuf bien engraisé et aux cornes enroulées «ne se négocie pas à moins de 60.000 dinars».

«La rentrée scolaire et Aïd El Adha sont autant d'événements qui mettent à rude épreuve les petites bourses, et il faut se mettre malgré tout en quatre pour ne pas faillir au rituel de l'immolation du mouton de l'Aïd», lance en soupirant Yazid.

De son côté, le maquignon qui «parlemente» avec son potentiel client, impute cette flambée des prix «aux spéculateurs, ces vendeurs occasionnels qui attendent l'approche de l'Aïd pour tirer le maximum de profit» et à la «hausse des prix des aliments de bétail».

Ahmed, commerçant de son état, affirme que le mouton de la ville de M'sila demeure son préféré, même s'il n'arrête pas de «flâner» d'un marché à bestiaux à un autre.

«Depuis des années, je fais le déplacement à M'sila pour acheter le mouton du sacrifice. Le cheptel de la région du Hodna n'est plus à présenter. Avec le temps, j'ai noué des relations amicales avec des éleveurs de la région et je ne fais que passer ma commande en toute quiétude», confie-t-il.

### Mouton avec garantie, nouveauté de la saison

Dans la commune d'Aïn S'amra, un éleveur propose des moutons du sacrifice avec... garantie. Opération marketing ou tentative de dissiper les craintes des poten-

tiels clients de tomber sur «un bœuf dopé» qui se putréfie dans les heures suivant son égorgement, la proposition a fait son bout de chemin et l'éleveur «reçoit du monde» et conclut même des affaires.

«Je propose un cheptel sain, élevé sans compléments alimentaires et je m'engage à rembourser, au premier jour de l'Aïd, tout client dans le cas où il observe quelque chose d'anormal sur le mouton», lance convaincu cet éleveur.

Sur les réseaux sociaux, les propositions de vente de moutons de sacrifice se multiplient et les vendeurs rivalisent pour présenter leurs produits. Entre ceux qui proposent, photos à l'appui, des moutons «bio» et ceux qui offrent «des prix exceptionnels» et encore ceux qui affichent des photos de bœufs sous tous les angles, les commentaires des internautes sur les prix et le «pédigree» du cheptel ovin vont bon train et chacun anime ses pages à sa manière.

Pour Rabah, un quinquagénaire, père de trois garçons, un mouton via le net, «c'est amusant». Mais, soutient-il, «pour moi, rien ne vaut le moment où j'embarque mes garçons pour sillonner les marchés à bestiaux et fermes, se disputer en cours de route sur mon choix qui ne plait presque jamais à ma progéniture et puis se mettre d'accord enfin sur un mouton à sacrifier».

## BATNA:

## Journées de solidarité avec les victimes de la silicose

Des journées de solidarité avec les victimes de la maladie de la silicose, ont été lancées vendredi soir au théâtre régional de la ville de Batna, sous le slogan «sauver la vie de nos enfants contre la silicose est une action humanitaire», a-t-on constaté. Initiée par l'association des Aurès de la culture et des sciences humaines, le coup d'envoi de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois en cours, a été lancé en présence de veuves et des enfants des victimes de cette pathologie, originaires pour la majorité de la commune de T'kout, en plus de médecins spécialistes et des représentants de certaines associations à caractère social et caritatif. La présidente de l'association «Henfa», Mme Mehouda El Hechimi, veuve et mère de 3 orphelins, et dont le défunt mari était un tailleur de pierre a appelé à la nécessité «d'une prise en charge sérieuse de cette frange de la société, qui souffrent en silence». Elle a affirmé que la silicose a ravi la vie à 23 personnes de la région de T'kout et 70 autres sont atteints de cette pathologie dont certains sont dans un état jugé grave

ajoutant que cette situation a engendré 69 veuves et 150 orphelins.

Rappelant que la silicose est une maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de particules de poussières de silice engendrant à une fibrose pulmonaire, puis à des difficultés respiratoires qui conduisent à une respiration artificielle et prédisposent à des complications notamment tuberculeuses, Dr Othmane Chinar, médecin au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna a plaidé pour une approche préventive des risques professionnels de la silice.

Pour la présidente de l'association des Aurès de la culture et des sciences humaines, Naïma Deloul, cette initiative est une action caritative qui vise «la collecte et la distribution des aides en faveur des victimes de cette maladie dont des veuves, des orphelins et autres malades, en prévision de la fête de l'Aïd El Adha et de la rentrée scolaire». Elle a affirmé que la manifestation, selon la même source, porte sur l'organisation de diverses activités sportives et culturelles en plus d'une exposition un concert mu-

sical qui sera animé par des chanteurs des Aurès à l'image de Djamel Sabri, Massinissa, Hichem Boumaâraf et Mihoub de la commune de Manaâ.

Une journée scientifique autour de la maladie de la silicose «causes et méthodes de prévention» encadrée par des médecins spécialistes dans ce domaine, suivie d'une sortie sur le terrain, destinée à la sensibilisation des jeunes de la commune de T'kout contre les dangers liés au métier de tailleur de pierre exercée d'une manière traditionnelle, sont également au programme de cette manifestation.

A l'occasion, le praticien Bachir Rahmani, médecin généraliste de la localité de T'kout qui a découvert le premier cas de silicose en 2000 et qui a suivi le traitement des premiers cas touchés et Dr Djamel Hamizi, un pneumologue de la ville de Batna, qui a consacré des années d'exercice «au dossier de la silicose» et assure gratuitement le traitement des malades atteints de cette pathologie seront honorés, a-t-on rappelé.

## SELON LA GENDARMERIE NATIONALE Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de sociétés privées dans la zone industrielle de Rouiba

**La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba a démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans le vol de sociétés privées et saisi des moyens de transport et d'autres effets, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger.**

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba a démantelé récemment un réseau criminel constitué de quatre (4) individus âgés entre 20 et 30 à la suite de vols commis dans des sociétés privées dans la zone industrielle de Rouiba et saisi des moyens de transport et d'autres effets utilisés dans les crimes, a précisé le communiqué.

Les membres du réseau criminel, activant entre les wilayas d'Alger et de Boumerdes, "commettaient les vols la nuit en agressant les agents de sécurité des sociétés prises pour cibles à l'aide d'armes blanches", a ajouté la même source, précisant que les criminels avaient ainsi subtilisé quelque 350 millions de centimes à une société privée à

Rouiba. Les investigations approfondies des enquêteurs de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de Rouiba ont permis très vite de démanteler le réseau criminel dont l'un des membres, le cerveau en l'occurrence, travaillait comme distributeur au sein de ladite société, a souligné le communiqué.

Après l'achèvement des

procédures d'enquête, soit le 22 août 2017, les quatre (4) suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes par constitution d'une bande criminelle, vol qualifié commis la nuit et abus de confiance avant leur placement en détention provisoire à l'Établissement de rééducation de Tidjelabine dans la wilaya de Boumerdes, a conclu le communiqué.



## OUARGLA Saisie de 989 boîtes de boissons alcoolisées...

989 boîtes de boissons alcoolisées de différents volumes et marques destinées à la vente illégalement ont été saisies par les services de la Sûreté nationale à Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla, suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la sûreté de cette daïra faisant état de l'exploitation d'un parc réservé au stationnement d'autobus et camions par deux individus pour stockage et commerce illicite de boissons alcoolisées, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya.

La perquisition du lieu en question par les éléments de la police s'est soldée par l'arrestation de deux suspects (L-h) et (A-T) en possession d'un montant de 7,500 DA représentant les revenus de vente, ainsi qu'une quantité importante (989 cartons) de boissons alcoolisées de différents volumes et marques, a indiqué la même source dans son bilan d'activités.

Une peine de six (6) mois de prison ferme a été prononcée par le tribunal de Hassi Messaoud à l'encontre des deux mis en cause, a-t-on souligné.

### ...ARRESTATION DE 3 TRAFIQUANTS DE DROGUE

- Les services de police judiciaire (PJ), relevant de la Sûreté de wilaya de Ouargla ont traité une affaire de possession de produits stupéfiants mettant en cause trois individus.

L'interpellation des mis en cause dans cette affaire a eu lieu lorsqu'un véhicule suspect a attiré l'attention des éléments de la PJ en patrouille, qui ont mis la main sur une quantité de 9,3 grammes de drogues dissimulée dans le coffre avant de la voiture et un montant de 17,000 DA. Les prévenus ont été placés en détention, a-t-on relevé à Sûreté de la wilaya d'Ouargla.

## TIZI OUZOU Création d'une coopérative apicole

Une coopérative apicole régionale sera créée à partir de septembre prochain au niveau du village Ahrik relevant de la commune de Bouzeguène, à 70 km au sud-est de Tizi Ouzou, a-t-on appris du président du comité d'organisation de la fête de l'abeille et du miel qui s'est ouverte dernièrement. Ce projet a pour objectif de regrouper tous les apiculteurs de la région de Bouzeguène ainsi que ceux d'autres localités de la wilaya de Tizi Ouzou ce qui contribuera à la promotion de cette filière, a expliqué Hadj Mourad, précisant que cette démarche consiste à doter tous les foyers du village d'une ruche d'abeille ou plus, dans la perspective d'impliquer tous les citoyens dans la relance de l'activité apicole et l'amélioration de la production de cette richesse qui constitue un atout de développement économique.

## BLIDA Une centaine de contraventions enregistrées par la Sûreté nationale

Près d'une centaine de contraventions a été enregistrée par le service d'ordre public de la Sûreté nationale à Blida depuis le lancement de la campagne de sensibilisation au profit des motocyclistes de la wilaya fin juin dernier, a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Quelque 142 motocyclistes ont été contrôlés entre fin juin et début du mois courant par les services d'ordre public qui ont établi 96 contraventions pour diverses raisons, dont l'absence de documents et le non port du casque, a indiqué la même source, signalant la mise à l'arrêt de circuler de 15 parmi les contrevenants, jusqu'à régularisation de leur situation.

APS

## TISSEMSILT Un jeune homme, âgé de 23 ans retrouvé mort poignardé au chef-lieu de wilaya

Un jeune homme âgé de 23 ans portant les initiales Y.A. a été retrouvé sans vie la nuit de vendredi dernier aux environs de 22h30 poignardé à la proximité du CEM "Tani Ben Alla" au chef-lieu de wilaya. Le cadavre a été transporté vers les services des UMC de l'EPH de Tissemsilt pour une éventuelle autopsie afin de déterminer les causes réelles de sa mort. Pour l'heure, aucune information n'a circulé sur les circonstances de cette affaire. Les hommes de loi de la brigade criminelle de la police judiciaire relevant de sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont ouvert une enquête.

A. M.

## MASCARA Décès d'un ressortissant étranger suite à une chute dans un chantier

Un ressortissant étranger est décédé mercredi à Mascara suite à une chute dans le chantier de construction où il travaillait, a-t-on appris du chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya. La victime, un

nord-coréen, âgé de 40 ans et employé par une entreprise chinoise, est décédé suite à une chute du 4ème étage d'un immeuble en construction, a précisé le lieutenant Tahar Mehenni. Grièvement blessé, il a rendu l'âme

au service des Urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'hôpital "Meslem Tayeb", a-t-il dit.

Une enquête a été ouverte par la Sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes du drame.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Une tentative de vol de 50 ovins déjouée à Djelfa

Les éléments de police de la wilaya de Djelfa ont déjoué, ces deux derniers jours, une tentative de vol de 50 têtes d'ovins par deux repris de justice, a indiqué mercredi un communiqué de la Sûreté nationale. L'affaire remonte aux deux derniers jours quand les services de sécurité de la wilaya de Djelfa ont reçu un appel téléphonique sur le numéro vert (1548) de la part de la victime déclarant qu'il avait été poursuivi

par deux individus à bord d'un véhicule, qui voulaient lui voler son cheptel (50 têtes d'ovins). Des points de contrôle ont été installés aux entrées de la ville tout en intensifiant les patrouilles pour guetter l'entrée du véhicule au territoire de compétence, suite à quoi les services de sécurité ont arrêté le véhicule suspect transportant deux individus âgés de 40 et 50 ans issus d'une wilaya de l'ouest du pays.

## RENVERSEMENT D'UN BUS À BLIDA : 2 morts et 26 blessés

Deux (2) personnes sont décédées et 26 autres ont été blessées, suite au renversement, samedi, d'un bus de transport de voyageurs sur l'axe de l'autoroute est-ouest traversant la localité de Boufarik (Blida), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

Le bus desservant la ligne Ain Témouchent/Sétif, avec à son bord 33 passagers, a dérapé aux environs de 2h37 min à l'aube, sur la route de Boufarik en direction

des interventions au titre de cet accident ont nécessité la mobilisation de 27 officiers et agents (de différents grades) de la Protection civile, en plus de quatre (4) ambulances et d'un camion.

## TIZI-OUZOU : 230 foyers mis en gaz dans la commune d'Akbil

Pas moins de 230 foyers ont été raccordés samedi au réseau d'alimentation en gaz naturel dans la commune d'Akbil, dans la daïra de Ain El Hammam, à une quarantaine de kilomètres au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. La mise en service effectuée par le wali, Mohammed Boudarabali, s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives de la journée nationale du moudjahid et du double anniversaire du congrès de la Soummam et de l'offensive du nord constantinois correspondant à la journée du 20 août. Les familles bénéficiaires du gaz sont réparties sur cinq villages de cette commune montagneuse connue pour la rudesse de son relief mais aussi de ses hivers, dont Akaoudj où 35 familles sont alimentées depuis samedi en combustible. Au village Aourir Ouzemour, 96 foyers sont mis en gaz dans une ambiance de fête et de joie qui ont sanctionné de longues années d'attente, de souffrances et de patience, ont souligné les représentants du comité de village. Les hivers rigoureux et les ruptures d'approvisionnement en bombones de gaz butane ne seront plus qu'un mauvais souvenir pour ces citoyens et pour 65 autres familles du village Beni Mahmoud, 20 d'Ait Sidi Said et 14 d'Ighil Ali.

## COLOMBIE Près de 7 tonnes de cocaïne de Colombie saisies en une semaine



Près de sept tonnes de cocaïne ont été saisies cette semaine lors de nombreuses opérations effectuées par les autorités colombiennes, avec l'aide des Etats-Unis, du Guatemala et du Costa Rica, selon un bilan officiel publié vendredi à Bogota.

Un total de 5,2 tonnes, en majeure partie envoyées depuis la Colombie à bord d'embarcations rapides, ont été interceptées au large du Guatemala et du Costa Rica. La saisie la plus importante a eu lieu au Guatemala, avec 4,5 tonnes, tandis que 620 kilos ont été saisis au Costa Rica, et "six personnes ont été arrêtées en Amérique centrale", dont quatre Co-

lombiens, un Costaricain et un Equatorien, selon le communiqué de la police. La Marine colombienne avait pour sa part fait état mercredi de la saisie de 1,7 tonne de cocaïne dans le Pacifique.

La drogue était en partance pour l'Amérique centrale, l'une des principales routes de transit du trafic de stupéfiants vers les Etats-Unis, premier consommateur mondial de cocaïne. La Colombie est pour sa part le premier producteur de feuilles de coca, composant de base de la cocaïne, avec 146.000 hectares de plantation, et aussi le premier producteur de cette drogue avec 886 tonnes en 2016, selon l'ONU.

## CHINE 6 disparus dans des inondations dans le sud-ouest

Des inondations provoquées par de fortes pluies persistantes ont fait six disparus dans la province du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine, ont indiqué hier les autorités locales.

Les six personnes, membres de deux familles, sont portées disparues depuis vendredi après l'effondrement, en raison de l'inondation, de leurs maisons situées au bord d'une rivière dans le bourg

de Shizi, administré par le district de Yanjin, selon le bureau local de l'information. Les orages qui se sont abattus depuis jeudi ont affecté la vie de quelque 150.000 personnes dans huit districts de la ville de Zhaotong, provoquant des glissements de terrain et des coulées de boue. Dans le district de Yiliang, un glissement de terrain a obstrué une rivière vendredi et une importante retenue



d'eau s'est formée. Plus de 2.000 habitants vivant en aval ont été évacués et mis en lieux sûrs, juste avant que ce barrage artificiel ne cède, deux heures plus tard, selon la même source.

## MEXIQUE: Une journée Orange pour lutter contre les violences faites aux femmes

Le Mexique a célébré ce vendredi la Journée orange, qui vise à sensibiliser le grand public sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles avec un programme des campagnes de communication et d'information sur les effets néfastes de ce phénomène sur la cohésion sociale.

Célébrée chaque année à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Journée orange a pour objectif de prendre des actions concrètes pour promouvoir la culture de la non-violence envers les femmes et les filles. S'exprimant lors d'une manifestation organisée à Mexico pour la célébration de cette journée, le ministre mexicain de l'Intérieur, Miguel Angel Osorio Chong, s'est dit engagé à redoubler d'effort pour éradiquer ce fléau à travers des mesures concrètes de persuasion, dont la création de centres d'ac-

cueil et de prise en charge des victimes et de postes de police spécialisés dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

De son côté, l'Institut national des femmes a fait savoir dans un communiqué qu'il compte, en collaboration avec les associations de la société civiles et les autres acteurs concernés, intensifier ses actions de sensibilisation et de prévention pour éradiquer ce phénomène et toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. La violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation des droits de l'Homme, une pandémie de santé publique et un obstacle de taille au développement durable. Elle impose des coûts exorbitants aux familles, aux communautés et aux économies, selon l'organisation des Nations Unies, qui prévient que le monde ne peut pas se permettre de payer ce prix.

APS

## INTERPOL 420 tonnes de médicaments de contrebande saisies en Afrique de l'Ouest



Interpol a annoncé vendredi la saisie de plus de 420 tonnes de produits médicaux de contrebande en Afrique de l'Ouest, dans le cadre d'une vaste opération de police internationale.

"Des initiatives comme l'opération Heera visent non seulement à protéger le public de produits pouvant être dangereux pour la santé, mais aussi à démanteler des réseaux clandestins qui sont souvent liés à d'autres formes de crimes graves", a déclaré le directeur exécutif des services de police d'Interpol, Tim Morris, cité par le communiqué de l'organisation internationale de police criminelle, dont le siège est à Lyon (centre-est de la France) cité par l'AFP.

Ce vaste coup de filet, mené entre le 15 mai et le 17 juin, coordonné par Interpol, a mobilisé quelque 1.150 agents de police, de douanes et d'agences de réglementation des produits de santé de sept pays: le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la Nigeria et le Togo.

Dans le cadre de cette opération, plus de 41 millions de cachets et 13.000 cartons de produits médicaux et pharmaceutiques (compléments alimentaires, analgésiques, antibiotiques, médicaments anti-malaria, etc.) de contrebande ont été saisis, représentant une valeur marchande d'environ 21,8 millions de dollars (près de 18,5 millions d'euros). Quelque 150 personnes ont été arrêtées ou placées sous surveillance à l'issue des descentes policières qui ont visé des marchés, des magasins, des pharmacies, des entrepôts, des véhicules et des fabriques clandestines. Au Bénin, à Koro (centre), 100 tonnes de médicaments de contrebande ont été ainsi découvertes cachées dans des camions transportant des fruits. Provenant de Guinée, les véhicules devaient approvisionner les pays de la région, selon Interpol.

## TURQUIE: 5 morts dans un accident d'autobus à Ankara

Un autobus a heurté jeudi matin le pilier d'un pont d'autoroute à Ankara, en Turquie, tuant au moins cinq passagers et faisant de nombreux blessés. L'autobus, parti de la ville d'Izmir au bord de la mer Egée, a perdu le contrôle et heurté le pilier d'un pont sur l'autoroute Eskisehir-Ankara, à quelque 35 km du centre-ville d'Izmir. Des ambulances et des pompiers sont sur place pour tenter de sauver les passagers coincés dans l'autobus. Une partie de l'autoroute a été fermée suite à l'accident.

## ÉTATS-UNIS L'ouragan Harvey frappe le Texas, menace d'inondations catastrophiques



L'ouragan Harvey a frappé hier la côte du Texas, non loin de la ville de Corpus Christi, battant le littoral avec des vents extrêmement violents, faisant plusieurs blessés et laissant présager des "inondations catastrophiques", selon les services météo.

Plus puissant ouragan à frapper les Etats-Unis depuis 2005 et pire tempête à s'abattre sur le Texas depuis 1961, Harvey a atteint la terre ferme une première fois vendredi vers 22h00 locales (03h00 GMT samedi) entre Rockport et Port Aransas, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Corpus Christi, a annoncé le Centre national des ouragans (NHC) sur Twitter. Le NHC a attribué à Harvey la catégorie 4 sur une échelle de 5 au moment où l'ouragan a touché terre, accompagné de vents de jusqu'à 215 km/h. L'ouragan, qui se déplace à vitesse très faible, ce qui le rend d'autant plus dangereux, a par la suite été rétrogradé en catégorie 3. A 09h00 GMT, le NHC a encore rétrogradé Harvey en catégorie 2 alors que le cyclone se déplaçait au-dessus du Texas

avec des vents soufflant à 155 km/h. Harvey pourrait emporter certains immeubles et rendre de nombreuses zones "inhabitables pendant des mois", a averti le NHC. L'ouragan "devrait ralentir dans le courant de la journée et serpenter au-dessus du sud-est du Texas jusqu'au milieu de la semaine prochaine", a précisé le Centre. Dix personnes ont été blessées vendredi à Rockport par la chute de toitures, de nombreux arbres ont été arrachés et des véhicules endommagés étaient visibles "partout", a raconté aux médias locaux un responsable municipal, Kevin Carruth.

Harvey promet des précipitations de 120 centimètres dans certains endroits et une montée des eaux pouvant atteindre jusqu'à 4 mètres dans certains secteurs, selon les services météorologiques.

Le président américain Donald Trump a signé la déclaration de catastrophe naturelle. Le précédent ouragan Katrina avait fait plus de 1.800 morts et détruit des quartiers entiers de La Nouvelle-Orléans.

## Trump déclare l'état de catastrophe naturelle pour faciliter l'aide

Le président des Etats-Unis Donald Trump a déclaré vendredi l'état de catastrophe naturelle à la demande du gouverneur du Texas, qui va être touché dans les prochaines heures par Harvey, un puissant ouragan qui menace une partie de la côte d'inondations catastrophiques. "A la demande du gouverneur du Texas, j'ai signé la déclaration

de catastrophe naturelle, qui libère toute la puissance de l'aide d'investissement" fédéral, a annoncé M. Trump dans un tweet. Harvey n'a cessé de se renforcer pendant son approche de la côte sud des Etats-Unis et il touchera terre dans les heures qui viennent avec toute la violence d'un ouragan de catégorie 4 - sur une échelle qui en compte 5 -, avec des

vents de 215 km/h. Mais ce sont surtout les précipitations et les inondations catastrophiques que craignent les autorités. Harvey devrait entraîner des précipitations pouvant atteindre près de 1,20 mètre dans certains endroits et provoquer une hausse du niveau de la mer de plus de 4 mètres dans certaines zones, selon les services météorologiques.

## BRÉSIL: Une épidémie de tuberculose envoie 300 cerfs à l'abattage

Quelque 300 cerfs du Parc Pampas Safari, dans l'Etat brésilien du Rio Grande do Sul, vont être abattus, condamnés par l'irruption d'une épidémie de tuberculose, a annoncé mercredi l'Institut brésilien de l'environnement (Ibama). Selon l'Institut, les examens sur les animaux ont "démontré l'existence de l'épidémie, et celle-ci n'a pas été contrôlée car le Parc n'a pas respecté les normes sanitaires et environnementales" en vigueur. Le parc Pampas Safari, situé à une trentaine de km de Porto Alegre, était auparavant un des principaux parc animaliers de la région, avec plus de 300 hectares et 2.000 animaux. Ce parc, victime d'une précédente épidémie de tuberculose en 2013, est actuellement fermé. Des centaines d'autres animaux y sont toujours recensés.

## GRÈVE AU PÉROU: 3,5 millions d'élèves privés d'école depuis deux mois

Quelque 3,5 millions d'élèves sont privés d'école au Pérou depuis plus de deux mois en raison d'une grève, envenimée cette semaine par des accusations du gouvernement soupçonnant les meneurs du mouvement de liens avec la guérilla du Sentier lumineux.

Selon le ministère de l'Éducation, plus de 70% des écoles publiques du Pérou sont paralysées par cette grève entamée le 15 juin par le Syndicat unitaire des travailleurs de l'éducation (Sutep).

L'une des principales revendications est la fin des évaluations de rendement pour les professeurs, qui craignent de perdre leur poste en cas de résultat négatif. Les grévistes exigent aussi une augmentation de leur salaire minimum à 4.050 soles (1.250 dollars).

Le gouvernement a cédé à presque toutes les demandes salariales, mais refuse d'abandonner les évaluations. Il a jeté lundi de l'huile sur le feu en accusant les meneurs du mouvement d'être liés au Mouvement pour l'amnistie et les droits fondamentaux (Movadef), le bras politique du Sentier lumineux.

Cette guérilla maoïste, considérée comme terroriste par le gouvernement, est interdite mais continue



d'être active dans la zone centrale du pays, en association avec les trafiquants de drogue, selon les autorités. «Je suis d'accord avec votre lutte juste pour de meilleures conditions, mais ici nous parlons d'une petite minorité de dirigeants qui ont une relation prouvée et ambiguë avec le Sentier lumineux», a déclaré le ministre de l'Intérieur, Carlos Basombrio, devant la Commission de l'Éducation du Parlement.

«Est-ce que cela transforme les professeurs en terroristes? Bien sûr que non», a tempéré le ministre, dont les déclarations ont suscité la colère des grévistes. «Je rejette catégoriquement ces accusations», a déclaré Pedro Castillo Terrones, l'un des meneurs de la grève. Le gouvernement du président Pedro Pablo Kuczynski, dont la gestion est rejetée par 64% des Péruviens selon un récent sondage, a été confronté depuis le début de l'année à plusieurs conflits sociaux importants, notamment avec les mineurs et les médecins.

## INCENDIES EN FRANCE: Un homme soupçonné dans 17 départs de feu inculpé et écroué

Un homme d'une quarantaine d'années soupçonné d'avoir provoqué 17 incendies entre les 10 et 20 août 2017 dans les Bouches-du-Rhône (sud-est de la France) a été inculpé et écroué mercredi soir, a indiqué jeudi la police.

Cet homme, résidant près de Marseille, a été interpellé et placé en garde à vue lundi, a-t-on appris de même source. Présenté à un juge mercredi après-midi, il a été inculpé pour incendies volontaires et écroué à Marseille. Dimanche, six départs de feu ont eu lieu dans des communes proches de cette ville. Rapidement combattus et

éteints par les pompiers, ces feux n'ont brûlé que quelques hectares.

«Il reconnaît sa responsabilité dans certains incendies», précise-t-on de même source. «Une enquête a permis de lui imputer 17 incendies entre le 10 et 20 août». Des incendies à répétition ont ravagé plus de 9.000 hectares de végétation dans le sud-est de la France et la Corse cet été. Le 11 août, un homme de 19 ans soupçonné d'avoir provoqué 16 incendies entre les 25 mai et 24 juin 2017 dans les communes d'Istres et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) a été inculpé.

## SUISSE: 8 disparus dans un glissement de terrain

Huit personnes sont portées disparues dans la région alpine de l'est de la Suisse, après un glissement de terrain qui a provoqué mercredi une coulée de boue, a annoncé jeudi la police.

«Dans la région de Val Bondasca, huit personnes qui étaient sur place au moment de l'éboulement n'ont pas pu être retrouvées» pour le moment, a indiqué la police

cantonale des Grisons dans un communiqué. Selon la même source, des Allemands, des Autrichiens et des Suisses, figurent parmi ces personnes disparues. Dans un premier temps, la police avait indiqué que l'accident n'avait pas fait de blessé.

Le glissement de terrain s'est produit mercredi à 09H30 (07H30 GMT). Une masse rocheuse est

tombée du Piz Cengalo dans une vallée derrière le petit village de Bondo, dans le canton des Grisons. La coulée de boue s'est alors étendue jusqu'aux portes de la localité. La police a procédé à l'évacuation du village au cas où d'autres glissements de terrain ou coulées de boue se produiraient. Au total, une centaine de personnes ont été évacuées.

## INDE: Le respect de la vie privée est un droit fondamental



La Cour suprême indienne a jugé jeudi que les Indiens bénéficiaient d'un droit constitutionnel à la vie privée, décision cruciale qui pourrait faire date dans les rapports de forces entre l'État indien et ses citoyens. «Le droit au respect de la vie privée est part intrinsèque de l'article 21 (de la Constitution) qui protège la vie et la liberté», a déclaré un panel de neuf juges dans une décision unanime, qui découle d'une action en justice contre la gigantesque base de données biométriques (empreintes digitales, iris...) nationale Aadhaar.

Un tel droit n'était pas sanctuarisé en Inde et le gouvernement Modi s'opposait à une telle reconnaissance.

La Cour suprême devait déterminer si la Constitution indienne, vieille de soixante-sept ans, garantit à 1,25 milliard d'Indiens un droit inaliénable à la vie privée - qui n'y est pas mentionné explicitement. Les plaignants estimaient que ce droit était sous-entendu par la charte fondamentale.

Le pouvoir indien soutenait lui que le droit à la vie privée passe après celui des masses à la santé, à l'eau et à mener une vie digne. Selon lui, une telle reconnaissance entraverait son action en faveur du développement de son pays en limitant ses moyens.

Créée en 2009, Aadhaar compte à ce jour plus de 1,1 milliard d'Indiens dans son registre. Mais ses détracteurs estiment qu'elle pose un potentiel danger aux libertés civiles.

Présentée à l'origine comme fonctionnant sur la base du volontariat et destinée à fournir à tout Indien une pièce d'identité, l'inscription Aadhaar est devenue ces dernières années obligatoire pour un nombre croissant de services comme des subventions publiques, le paiement d'impôts ou l'ouverture d'un compte en banque.

Or pour des militants, la centralité grandissante de cette base de données dans la vie de tous les jours constitue une possible violation de la vie privée.

«Aujourd'hui marque une grande victoire pour les citoyens indiens», s'est félicité Prashant Bhushan, avocat des pétitionnaires, à la sortie de la Cour suprême.

APS

## BURUNDI: 338 victimes de la traite des êtres humains depuis le début de l'année



Au moins 338 victimes de la traite des êtres humains ont été recensées depuis le début de l'année par l'Observatoire National pour la Lutte contre la Criminalité Transnationale (OLCT, où est ton frère ?) au Burundi.

«Depuis janvier jusqu'au mois d'août 2017 (...), Au moins 338 victimes sont tombées dans les mains des trafiquants (...) dont 134 ont été interceptées sur le chemin du trafic et remises à leurs familles d'origine», a déclaré mercredi sur les ondes de la Radiotélévision nationale le président et représentant légal de cette ONG locale, Prime Mbarubukye, à l'occasion de la commémoration de la Journée Internationale du Souvenir des Victimes de la Traite Négrière et de son Abolition célébrée le 23 août de chaque année.

Il a ajouté que plus de six condamnations pénales ont eu lieu dans les différents cours et tribunaux du pays et que les victimes de ce trafic sont essentiellement des femmes, des enfants et des travailleurs domestiques. Le président de l'ONG a salué les efforts consentis par le gouvernement du

Burundi allant dans le sens d'alléger la souffrance de son peuple et lui a demandé de faire encore plus, notamment de promouvoir «une migration de travail sûre, légale et équitable, du Burundi vers le Golfe, en renforçant la voie du recrutement éthique entre les deux régions comme cela ressort des recommandations issues des assises qui se sont tenues très récemment à Nairobi en juillet dernier». Il a appelé également le gouvernement à «prendre en main la question des chômeurs», et à mettre sur place «un fonds de soutien aux bons projets de chômeurs réunis en association afin d'aider les jeunes à ne pas continuer à nourrir de fausses illusions conduisant parfois à l'impasse et au suicide de l'autre côté de la Méditerranée».

La Journée Internationale du Souvenir des Victimes de la Traite Négrière et de son Abolition a été initiée en 1998 par l'UNESCO en souvenir des millions de victimes qui ont succombé à travers les âges, et pour marquer le triomphe de la liberté sur l'esclavage et la barbarie humaine.

## GUINÉE : 9 morts et trois portés disparus dans un éboulement de terre à Conakry

L'éboulement de terre survenu mardi à Conakry a fait au total neuf morts dont une femme en état de grossesse de 7 mois, trois portés disparus et après de 15 blessés admis dans les hôpitaux, selon un dernier bilan publié mercredi par les autorités du gouvernorat de Conakry.

Les neuf corps ont été inhumés aujourd'hui en présence du chef de l'Etat guinéen Alpha Condé, des autorités gouvernementales et locales ainsi que devant les parents des victimes et les habitants du quartier Dar Es Salam, lieu où le drame est survenu. Margé les cris de coeurs des populations et l'alerte lancée par les responsables locaux du quartier Dar Es Salam, aucune action concrète n'a été entreprise par le gouvernement afin de débarrasser ce quartier popu-

laire de cette montagne d'ordure qui surplombe les maisons d'habitants de fortunes.

Depuis 1985, le dépôt de la minière est utilisé pour le regroupement des ordures de toutes natures, collectées dans les familles, dans les marchés, au niveau des unités de transformation et sur les places publiques.

Les espaces réservés autour du dépôt ont été illégalement occupés par certains habitants avec la complicité des responsables locaux et des cadres du ministère en charge de l'urbanisme et de l'habitat de la ville de Conakry.

Ce drame qui a endeuillé plusieurs familles à Conakry relance pour l'instant la problématique de la gestion des ordures dans la capitale guinéenne.

## FRANCE : Un déséquilibré présumé blesse au couteau 3 hommes

Un déséquilibré présumé a agressé au couteau trois hommes croisés au hasard, les blessant légèrement, samedi à l'aube dans le centre-ville de Marseille, dans le sud-est de la France, a-t-on indiqué de source policière.

L'homme, "dans un état d'excitation importante", n'a tenu aucun propos "à caractère terroriste" et devrait être rapidement hospitalisé d'office, a pré-

cisé cette source, citée par les médias. Les attaques ont eu lieu en trois temps, entre 06H30 (04H30 GMT) et 06H55 du matin, heure à laquelle il a été arrêté par la police municipale, a poursuivi la source policière. Lundi à Marseille, un homme atteint de troubles psychiatriques avait tué une femme et en avait grièvement blessé une autre en fonçant en camionnette sur deux autobus distincts.

# UNE GROSSESSE EST-ELLE ENCORE POSSIBLE APRÈS 40 ANS ?

**Même si à partir de 40 ans, le taux de fécondité chute au-dessous de 10 % par cycle, une grossesse est toujours possible tant qu'il y a une ovulation, et même si celle-ci ne se fait pas tous les mois. À cet âge, les grossesses sont cependant plus fragiles et les interruptions du développement de l'œuf, plus fréquentes.**

Le premier écueil après 40 ans est le risque élevé de fausses couches: il est d'environ 34 % à partir de 40 ans et de 53 % après 45 ans. Le risque d'anomalie chromosomique est aussi plus important: de 1,6 % à 38 ans, il augmente à plus de 2 % à 40 ans et 4 % à 42 ans. Le risque de trisomie 21, qui représente la moitié des atteintes chromosomiques imputables à l'âge de la mère, passe de 10,4 pour 10 000 à 40 ans, à 44,1 à 45 ans, et 107 pour 10 000 à 48 ans.

Chez la future maman, les troubles veineux des membres inférieurs sont plus aigus, tout comme les douleurs du pubis, du bas de la colonne, des ligaments et du bassin. Les cas d'hypertension artérielle sont aussi plus nombreux. Les artères fon-

ctionnant moins bien, le fœtus est moins nourri et il est souvent de plus petit poids à la naissance.

## UN SUIVI MÉDICAL ADAPTÉ

Tout au long de sa grossesse, la future maman bénéficie de différents examens dont l'échographie à douze semaines de grossesse, des dosages sanguins pour dépister un éventuel diabète et, si elle le souhaite, l'amniocentèse (ponction de liquide amniotique) en vue de réaliser un caryotype (étude des chromosomes de l'embryon). En France en 2009, tous ces progrès de la médecine et de la prise en charge des grossesses ont permis la naissance de 134 enfants de mères âgées de plus de 50 ans.



## Les mères tardives vivent plus longtemps



Les femmes qui ont des enfants plus tard dans la vie ont tendance à vivre plus longtemps. Les chercheurs tentent d'en comprendre la raison.

Il est de moins en moins rare d'avoir un premier enfant à 40 ans. Et même être mère à 50 ans n'est plus un fait exceptionnel. Bonne nouvelle: ces grossesses tardives offriraient un bonus aux mamans côté espérance de vie.

Selon les chercheurs de l'École de médecine de San Diego en Californie (Etats-Unis), qui ont suivi plus de 28 000 femmes, les femmes qui ont des enfants plus tard dans la vie ont tendance à vivre plus longtemps. "La moitié de ces femmes a vécu au

moins jusqu'à 90 ans. Et ce qui les caractérise, c'est qu'elles ont eu une première grossesse après 25 ans" souligne le Dr Aladdin Shadyab, principal auteur de l'étude. "En outre, celles qui ont eu 2 ou 4 enfants ont vécu plus longtemps que celles qui n'en ont eu qu'un seul".

Les chercheurs n'ont pas encore trouvé la raison de cette longévité. Mais le fait de mener plusieurs grossesses à terme est déjà le signe d'une bonne santé et donc de chances de vie plus longue. Avoir des enfants plus tard est aussi fréquent chez les femmes ayant fait le choix d'une carrière professionnelle, synonyme de meilleurs revenus, donc d'un meilleur accès aux soins.

## Grossesse tardive : quel suivi médical ?

Être enceinte après 40 ans implique automatiquement l'accroissement de plusieurs risques et requiert, une attention bien particulière. Pour la bonne santé de la maman et du bébé, le suivi de grossesse est forcément plus pointilleux. Voici quelques conseils pour vivre votre grossesse avec sérénité.

### UN SUIVI MÉDICAL ADAPTÉ

« Un suivi tout particulier, affirme le Dr Jean-Michel Allouch, gynéco-obstétricien. Car les futures mamans de 40 ans et plus, pour la plupart en bonne forme fort heureusement, connaissent néanmoins plus de complications que les autres. Si une fatigue générale, des troubles veineux, sont les petits maux que l'on

constate le plus fréquemment, l'hypertension artérielle ou encore le diabète sont des pathologies qui doivent être surveillées de près. On recommande une échographie de datation vers neuf semaines d'aménorrhée (sept semaines de grossesse) pour éviter une fausse couche précoce. »

### LES EXAMENS COURANTS

On dépiste la trisomie 21 et d'autres soucis possibles via une échographie à la 12e semaine d'aménorrhée et un dosage sérique (dosage sanguin d'hormones d'origine placentaire) à la 15e semaine, afin de détecter suffisamment tôt les malformations. En fin de grossesse, une échographie supplémentaire est souvent pratiquée pour vérifier la croissance du bébé

et la quantité de liquide amniotique. Il est également nécessaire de faire contrôler le rythme cardiaque du fœtus par un monitoring pour dépister une éventuelle souffrance. La recherche du diabète gestationnel est faite au 2e trimestre, par une ingestion peu agréable de 75g de glucose et par la mesure de la glycémie à 120 minutes.

### LE CAS PAR CAS

Selon l'état de santé de la future maman (maladies chroniques, antécédents gynécologiques, style de vie...), le médecin prescrira certains examens complémentaires tout au long des neuf mois. Dans tous les cas, le maintien du rythme de consultation mensuelle est indispensable.



**Avoir un enfant à 40 ans augmente les risques cardiovasculaires plus tard**



Une étude américaine suggère qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus augmente le risque de crise cardiaque, d'accident vasculaire cérébral ou de décès d'origine cardiovasculaire plus tard dans la vie.

"Nous savions déjà qu'avoir un bébé à 40 ans ou plus comporte des risques pour la future maman et son bébé au cours de la grossesse. Désormais nous savons que les risques pour la santé existent également plus tard" a déclaré le Dr Adnan Qureshi, directeur du Centre de l'accident vasculaire cérébral de St Cloud (Etats-Unis) lors d'une conférence au Congrès International de l'AVC qui se tient actuellement à Los Angeles et relayée par le site MNT.

Le Dr Qureshi et son équipe ont analysé les dossiers médicaux de 72 221 femmes âgées de 5 à 79 ans, parmi lesquelles 3306 sont tombées enceintes après 40 ans. Comparées aux femmes qui ont mené une grossesse plus tôt, elles avaient un risque d'AVC ischémique supérieur de 1,4% et un risque hémorragique accru de 0,5. L'AVC ischémique - lorsque le flux sanguin vers le cerveau est bloqué - est la forme la plus courante d'AVC, ce qui représente environ 87% de tous les cas. Les AVC hémorragiques représentent les 13% restants et se produisent lorsqu'il y a rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau.

Selon le spécialiste, les femmes qui mènent une grossesse tardive devraient connaître ce risque afin de prendre des mesures pour améliorer leur santé cardiovasculaire plus tard.

## Bientôt un traitement pour redémarrer les ovaires après la ménopause ?

Un traitement à base de facteurs de croissance permettrait de relancer les règles et la production d'ovules viables après la ménopause.

Avoir un enfant passé 40 ans, c'est de plus en plus fréquent. Une nouvelle étude présentée à la réunion annuelle de l'European Society of Human Reproduction and Embryology (ESHRE) repousse encore les limites de la conception tardive. Des chercheurs du centre pour la reproduction humaine de l'hôpital Genesis d'Athènes, en Grèce, expliquent avoir trouvé une méthode pour relancer les règles et restaurer la production par les ovaires d'ovules viables après la ménopause.

Le traitement utilisé est appelé PRP pour "platelet-rich plasma" (plasma riche en plaquettes). Sa particularité : il contient de nombreux facteurs de croissance aux propriétés régénératives.

C'est pourquoi il est actuellement utilisé pour réparer des tissus endommagés par exemple par une blessure. Les chercheurs grecs ont réalisé une étude sur huit femmes en péri-ménopause, âgées en moyenne de 45 ans et n'ayant pas eu de règles depuis en moyenne 4,8 mois. Ils ont relevé leurs niveaux d'hormones ovariennes et la présence de follicules ovariens (partie de l'ovaire dans laquelle se développe l'ovule) avant, pendant et après le traitement PRP. Ce dernier a été administré au moyen d'une sonde vaginale. Résultat : le cycle menstruel a été restauré chez ces huit femmes dans les trois mois qui ont suivi le traitement et la présence d'ovules viables et fertiles a été constatée dans tous les cas. Le traitement PRP pourrait donc permettre aux femmes récemment ménopausées de concevoir. "Nous pouvons supposer que l'injection de PRP a probablement enrichi le tissu ovarien dysfonctionnel de la ménopause avec les facteurs essentiels à la vascularisation, conduisant à une régénération des tissus", se félicitent les auteurs dans l'étude qu'ils ont présentée à la réunion de l'ESHRE.



### LES GROSSESSES TARDIVES NE SONT PAS SANS RISQUE POUR LA SANTÉ

Les scientifiques précisent cependant que de plus amples travaux sur un plus large panel et à un stade de la ménopause plus avancé sont nécessaires pour valider le traitement PRP. Mais si les résultats sont confirmés, cette technique pourrait contrer le déclin de fertilité chez les femmes ménopausées, leur permettant de

tomber enceinte plutôt que d'avoir recours aux fécondations in vitro (FIV) ou à la congélation des ovocytes avant la ménopause. Cette possibilité pose évidemment de sérieuses questions éthiques, notamment en ce qui concerne l'âge "limite" pour être mère. En effet, les grossesses tardives nécessitent un suivi médical particulier car les risques de fausse couche, d'hypertension artérielle, de phlébite, d'embolie pulmonaire et de diabète gestationnel sont nettement plus élevés après 40 ans.

## Grossesse à 50 ans : ce n'est plus exceptionnel

Le ministère de la Santé britannique vient de sortir un rapport sur les grossesses tardives. Alertées par les sage-femmes, les autorités sanitaires se sont aperçues que le nombre de grossesses à 50 ans avait doublé en 5 ans.

Avec le recours à la procréation médicale assistée, la possibilité d'une grossesse au-delà de 50 ans a augmenté de manière significative pour les femmes. Alors qu'il y a dix ans, on parlait de "grossesse tardive" pour les futures mamans âgées de 40 ans, désormais ce sont les futures mamans quinquagénaires qui se posent des questions sur les forums grosses- des sites parents !

Le phénomène touche la majorité des pays occidentaux, où les futures mères ont

accès aux dernières techniques de procréation assistée. Il n'a donc pas épargné la Grande-Bretagne, allant jusqu'à alerter les sage-femmes, qui suivent de plus en plus de grossesses à risque. Les autorités sanitaires britanniques se sont donc penchées sur le sujet et ont découvert que le nombre de femmes enceintes à 50 ans avait plus que doublé en 5 ans. "Chaque semaine trois enfants d'une mère dans la cinquantaine. En 2012, 154 bébés ont vu le jour à l'issue de ces grossesses tardives alors qu'il n'y en avait que 44 en 2000 et 60 en 2008" explique le ministère de la Santé.

Les sage-femmes britanniques ont tiré la sonnette d'alarme car les grossesses à 50 ans sont plus compliquées

que les autres. L'âge augmente le risque de fausse couche ou de grossesse extra-utérine. Il augmente également le risque de donner naissance à un enfant souffrant d'anomalies génétiques. Enfin, le risque de maladie sévère comme l'hypertension artérielle ou de diabète gestationnel, qui peuvent aller jusqu'au décès de la maman, est beaucoup plus fréquent chez les femmes de plus de 50 ans.

En matière de grossesses tardives, difficile d'établir le degré de risque, mais les médecins s'accordent sur un point : elles sont à déconseiller chez les femmes présentant des pathologies, diabète ou obésité, par exemple, pouvant mettre en danger la mère et l'enfant.



## CAMEROUN : 4 morts, des maisons incendiées lors d'une attaque présumée de Boko Haram



Un groupe d'hommes armés soupçonnés d'être des éléments du groupe terroriste nigérian Boko Haram a attaqué Kalo, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, dans la nuit de jeudi à vendredi, causant quatre morts, des civils, rapportent des sources sécuritaires vendredi.

Selon un responsable sécuritaire cité par Xinhua, le groupe terroriste a mis à feu à la petite localité frontalière du Nigeria, après avoir pulvérisé par des tirs à l'arme une partie des demeures de ses habitants plongés dans le sommeil.

Le bilan de l'attaque est établi à quatre morts, des victimes tuées par les flammes survenues dans leurs maisons, a indiqué cette source sans dire s'il y a eu des blessés. «Nous enregistrons aussi un total de vingt-quatre maisons incendiées», a-t-il en outre précisé.

Située dans une zone d'insécurité à la frontière nigériane, Kalo s'est vidée de ses habitants, ayant fui en brousse pour pouvoir échapper aux violences, a annoncé un autre membre des services de sécurité.

Au cours de la même nuit, Goura, autre localité de l'Extrême-Nord, a été aussi le théâtre d'une attaque qui n'a cependant pas fait de victime, car ayant été vite repoussée grâce à une intervention rapide des forces de défense et de sécurité camerounaises.

## SOMALIE : L'ONU réaffirme son soutien à la poursuite des progrès politiques

Le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires politiques, Jeffrey Feltman, s'est rendu cette semaine à Mogadiscio, où il a rencontré de hauts responsables gouvernementaux pour réaffirmer le soutien de l'ONU aux progrès politiques réalisés et en cours.

Reçu jeudi par le président du gouvernement fédéral, Mohamed Abdullahi Farmaajo et le Premier ministre Hassan Kheyre, M. Feltman s'est également entretenu avec les présidents de la Chambre haute et de la Chambre du peuple, ainsi que le ministre des Affaires constitutionnelles.

«Je suis ici pour renforcer et démontrer le soutien des Nations Unies au peuple et au gouvernement de la Somalie alors que le pays s'attaque à un certain nombre de défis allant de la sécheresse à la sécurité et à l'ordre du jour politique à venir», a déclaré M. Feltman lors d'un point de presse à la résidence du président du gouvernement fédéral, cité par un communiqué de l'ONU.

Le secrétaire général adjoint a également rencontré la présidente de la

Commission nationale électorale indépendante, Halima Ibrahim, dont il a salué le travail préparatoire de mise en place de structures qui permettront d'organiser les prochaines élections législatives et présidentielles.

Malgré les difficultés persistantes, M. Feltman s'est dit optimiste quant à l'avenir de la Somalie. «En dépit de défis très réels, je sens une véritable impulsion vers l'avant en termes d'évolution politique, en termes de réformes et de transparence», a-t-il dit.

Il s'agissait de la première visite de M. Feltman en Somalie depuis l'élection du président du gouvernement fédéral Farmaajo et l'investiture du 10e Parlement.

## SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

# L'UA exige du Maroc le respect de l'organisation africaine en tant que bloc uni aux niveaux régional et international

L'Union africaine (UA) a exigé du Maroc et de tous les partenaires le respect de l'organisation africaine en tant que bloc uni aux niveaux régional et international et demandé à la délégation marocaine qui participe aux travaux de la réunion ministérielle du sommet du partenariat entre l'Union africaine (UA) et le Japon de s'asseoir aux côtés du Sahara occidental en guise de respect de l'unité des institutions et des organes de l'organisation.

L'UA a exigé du Maroc et de tous les partenaires de respecter l'organisation africaine en tant que bloc uni sur les plans régional et international, et ce après les tentatives marocaines (durant trois jours), d'imposer ses positions visant à «écarter le Sahara occidental des travaux du partenariat entre l'UA et le Japon», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'Agence sahraouie a souligné l'échec de ces tentatives tendant à rediriger la position africaine unifiée adoptée par le Comité des ambassadeurs le 22 et 23 août, mais aussi lors des réunions de concertations auxquelles ont participé le comité des ambassadeurs et le groupe des ambassadeurs africains au Japon.

L'UA a en outre demandé à la délégation marocaine de prendre place à côté de son homologue sahraouie qui participe aussi à cette réunion. Les réunions interministérielles du sommet de partena-



riat entre l'UA et le Japon ont ouvert leur travaux, jeudi à Maputo, en présence du président mozambicain, Philipe Nyusi et des ministres des Affaires étrangères mozambicain et japonais, en plus de représentants de la Banque mondiale et du bureau de liaison ONU-UA et du vice-président de la Commission africaine.

Le vice président de la Commission de de l'UA a salué, dans ce sens au nom de l'Afrique, le Mozambique pour avoir accueilli cette réunion importante tout en remerciant le Japon en tant que partenaire stratégique de l'Afrique pour sa participation constructive au succès de cette réunion interministérielle et au respect des décisions de l'UA relatives à la participation de tous les Etats membres sans exception.

La position «ferme» de l'UA en faveur de la participation du Gouvernement sahraoui à la réunion ministérielle du sommet de partenariat UA-Japon, a poussé le Maroc à employer la violence physique et verbale à l'encontre de la délégation sahraouie, conduite par le ministre sahraoui des Affaires étrangères,

Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué la même source.

Ceci intervient après seulement 8 mois de l'adhésion du Maroc à l'Union africaine en janvier 2017, car il y avait une stratégie visant à changer les décisions de l'Union africaine vis à vis à la cause sahraouie et à tenter d'écarter la République arabe sahraouie démocratique (RASD), une position consolidée aujourd'hui à Maputo, a ajouté l'agence sahraouie.

Cet incident se manifeste après quelques jours du discours prononcé récemment par le roi marocain, Mohamed VI sur les engagements du Maroc en faveur des intérêts et des peuples africains, alors que la République arabe sahraouie démocratique a affirmé face à ce discours que «les prétendus engagements du Maroc en faveur des intérêts et des peuples africains étaient contraires à ses pratiques d'occupation illégale des territoires d'un Etat africain», appelant l'UA «à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux tentatives marocaines de contourner les statuts de l'UA», selon la même source.

## SIERRA LEONE:

# L'ONU réclame un renforcement de la lutte contre la pollution

Un expert des Nations unies a appelé vendredi la Sierra Leone à lutter plus vigoureusement contre les conséquences néfastes pour la santé et l'environnement du développement industriel, demandant un meilleur encadrement des secteurs minier et agricole notamment.

Touchée par des inondations qui ont fait plus de 500 morts et 810 disparus le 14 août, la population de la capitale, Freetown, est également menacée par la plus grande décharge de la ville, a averti l'expert, Baskut Tuncak, à l'issue d'une visite de deux semaines dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, l'un des plus pauvres du monde.

La décharge de Kissy, dans l'est de la ville, «pose un risque pour la santé car des déchets contaminés s'écoulent jusqu'à l'océan, menaçant la vie des communautés et la flore et la faune marine»,



a expliqué M. Tuncak lors d'une conférence de presse à Freetown. Il a exhorté les autorités à «déplacer cette décharge pour éviter une catastrophe».

Lors de sa visite dans le pays, il a notamment pu entendre de «nombreuses allégations d'appropriation de terre par Socfin», société luxembourgeoise qui produit de l'huile de palme en Sierra Leone et dont le groupe français Bolloré est l'actionnaire majoritaire, a-t-il souligné.

«Pendant ma visite, il est également apparu clairement que le gou-

vernement doit accorder une plus grande attention aux problèmes des mines, artisanales ou industrielles».

L'envoyé de l'ONU a exprimé sa «sérieuse inquiétude» quant à «l'accès à la justice des personnes et des communautés pour défendre leurs droits et obtenir des réparations».

«La Sierra Leone a un besoin urgent de lois sur le travail, les pesticides et les produits chimiques, dont elle ne dispose pas actuellement», a dit l'expert de l'ONU, en réclamant en outre une plus grande transparence sur

les contrats passés entre les autorités et les groupes industriels exploitant les terres.

M. Tuncak a par ailleurs souligné le manque de données fiables sur les émissions de produits polluants et incité le gouvernement à mettre en place un «suivi sérieux de la pollution de l'eau, de l'air et de la nourriture, des conditions de travail et de la situation sanitaire» dans le pays. L'expert a aussi plaidé pour que les autorités reconnaissent le «rôle de la société civile pour assurer un développement durable».

M. Tuncak, qui a présenté ses propositions au gouvernement et dont le rapport final est attendu en septembre 2018, ne s'est pas prononcé lors de la conférence de presse sur l'impact environnemental et pour la santé des inondations catastrophiques du 14 août.

SYRIE :

## L'UNICEF appelle à faciliter la protection des enfants

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a demandé vendredi aux parties au conflit en Syrie d'épargner les enfants des villes syriennes de Raqqa et de Deir-ez-Zor et de faciliter leurs passages vers des zones sûres.

«L'impact de la guerre sur les enfants à travers la Syrie est toujours alarmant. Des combats continus et intenses ont déplacé des milliers de familles des villes de Raqqa et Deir-ez-Zor», a déclaré dans un communiqué le représentant de l'UNICEF en Syrie, Fran Equiza.

Selon les informations reçues par l'UNICEF, plusieurs milliers d'enfants sont toujours piégés dans la ville de Raqqa, contrôlée par les terroristes de Daech, et se trouvent directement sur la ligne de feu.

«Les enfants et les familles qui souhaitent quitter la ville de Raqqa doivent être autorisés à la faire en toute sécurité et dans la dignité. Au fur et à mesure que le



conflit s'intensifie, les enfants piégés dans la ville de Raqqa courent un risque accru de mort et de blessures», a prévenu M. Equiza.

«Les parties au conflit doivent les protéger et faciliter le passage sûr des civils pour qu'ils puissent retrouver la sécurité», a-t-il souligné.

VENEZUELA

## Cuba dénonce les sanctions américaines contre le pays

Cuba a "fermement" dénoncé les sanctions prises contre le Venezuela par le président américain Donald Trump et a appelé l'Amérique latine à défendre les principes de la "zone de paix" convenue en 2014 entre les pays de la région.

"Cuba condamne fermement le décret signé aujourd'hui (vendredi) par le président des Etats-Unis Donald Trump, imposant de nouvelles et plus fortes sanctions économiques et financières" au Venezuela, a déclaré le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Abelardo Moreno, dont les propos sont reproduits samedi dans le journal Juventud Rebelde.



La Havane rejette "les mesures injustes, unilatérales, arbitraires, illégales et violent le droit international qui continuent à être prises contre le gouvernement constitutionnel dirigé par le président Nicolas Maduro", a annoncé M. Moreno.

Donald Trump a signé vendredi un

décret interdisant d'acheter de nouvelles obligations émises par le gouvernement du Venezuela ou par la compagnie pétrolière nationale PDVSA.

Aux nouvelles mesures "s'ajoute l'affirmation selon laquelle 'aucune action militaire n'est prévue dans un avenir proche' contre

cette nation amie. Cela signifie-t-il que nous devons nous attendre à ce que cela se produise plus tard ?", s'est interrogé M. Moreno.

Ce dernier a estimé que "notre Amérique ne doit pas oublier sa propre histoire. Il est impératif de défendre avec fermeté les principes et l'accord contenus dans la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes Zone de paix", adoptée en 2014 à La Havane pendant un sommet de la Communauté des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes (Celac).

Fondé en 2011, cet organisme regroupe tous les pays du continent américain à l'exception des Etats-Unis et du Canada.

GUATEMALA:

## Demande de levée de l'immunité du président Morales



Le Parquet guatémaltèque et une commission des Nations unies ont appelé vendredi à la levée de l'immunité du président du Guatemala Jimmy Morales, soupçonné d'irrégularités financières durant la campagne présidentielle 2015.

«Une demande de pré-procès (ndlr : levée de l'immunité) a été faite à l'encontre de Monsieur Jimmy Morales Cabrera», a déclaré vendredi Ivan Velasquez, ancien magistrat colombien désormais membre de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala, commission inscrite à l'ONU et en pointe avec le Parquet guatémaltèque dans la lutte contre la corruption dans ce pays.

Le président Morales est soupçonné de financement électoral illicite pour avoir reçu des contributions anonymes interdites par la loi pour son parti FCN-Nacion. De plus, il n'aurait pas mentionné certains frais de campagne au Tribunal électoral suprême.

Thelma Aldana, procureure générale du Guatemala, a de son côté déclaré espérer que la Cour suprême de justice lévera bien l'immunité de M. Morales, afin qu'une «enquête en profondeur» puisse avoir lieu.

Novice en politique, l'acteur comique Jimmy Morales, 48 ans, avait été élu en 2015 sur la promesse d'éradiquer la corruption. Mais les vieux démons du Guatemala ont vite semblé de retour: fin mai, la justice a ainsi annoncé l'ouverture prochaine d'un procès à l'encontre d'un fils et d'un frère de M. Morales, accusés de fraude à la propriété.

Et des voix montent pour critiquer l'influence sur le président, au pouvoir depuis janvier 2016, de son cercle proche, constitué de militaires dénoncés comme corrompus et de politiciens faisant partie de la vieille garde. En termes de perception de la corruption, le Guatemala est très mal noté: en 2016 il figurait au 136e rang sur 176 du classement mondial de Transparency International, ayant dégringolé de presque 20 places en deux ans.

BIRMANIE:

## Poursuite des combats entre rebelles et forces de l'ordre

Les combats se poursuivaient hier dans l'ouest de la Birmanie entre forces de l'ordre et rebelles Rohingyas, au lendemain de violences qui ont fait selon un nouveau bilan au moins 89 morts, a indiqué la police. «Les combats se poursuivent à Myo Thu Gyi, près de Maungdaw», la grande ville du nord de l'Etat Rakhine, a déclaré un responsable de la police locale.

Au moins 89 personnes dont 12 membres des forces de sécurité ont été tuées vendredi après des attaques de Rohingyas contre plus de 20 postes de police, des violences sans précédent depuis des mois.

Un précédent bilan a fait état de 32 morts. «Il y a des attaques sporadiques, la situation est confuse. Le siège de l'administration à Maungdaw a aussi essuyé des tirs», a précisé ce responsable.

Des habitants ont témoigné avoir entendu des tirs. Les rues de la ville étaient vides samedi, marchés et boutiques étant restés fermés.

Les Rohingyas sont une minorité musulmane qui est victime de fortes discriminations en Birmanie, sans accès aux hôpitaux, aux écoles, au marché du travail. Depuis quelques mois, des groupes rebelles s'organisent, menant des attaques, au premier rang desquels l'Arakan Rohingya Salvation Army (ARSA).

APS

YÉMEN :

## 58 civils tués en une semaine

Cinquante-huit civils ont trouvé la mort dans des attaques au Yémen entre le 17 et le 24 août, dont 42 personnes suite à des frappes aériennes de la coalition sous commandement saoudien, a déclaré vendredi le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) dans un communiqué, qui a réclamé l'ouverture d'enquêtes «crédibles, exhaustives et impartiales» sur ces incidents.

La frappe la plus meurtrière a eu lieu mercredi contre l'hôtel Istirahat Al Shahab situé dans le gouvernorat de Sana'a. Quatre autres attaques aériennes de la coalition sur des villages yéménites ont fait plusieurs victimes en moins d'une semaine.

«Dans tous ces cas, des civils ont été tués et blessés, les témoins ont déclaré qu'il n'y avait pas eu d'avertissement sur le fait



qu'une attaque était imminente», a souligné une porte-parole du HCDH, Liz Throssell.

Le HCDH a rappelé que «les attaques visant des civils ou des biens à caractère civil sont interdites par le droit international humanitaire, qui interdit également les attaques indiscriminées ou disproportionnées. «Nous

rappelons à toutes les parties au conflit, y compris la Coalition, leur devoir de garantir le plein respect du droit international humanitaire», a déclaré la porte-parole. Depuis mars 2015, date du début du conflit au Yémen, le HCDH a recensé 13.829 victimes civiles, dont 5.110 personnes tuées et 8.719 blessées.

## FESTIVAL DE LA CHANSON ORANAISE: La 10<sup>e</sup> édition a été une réussite



Les participants à une table ronde consacrée à l'évaluation de la 10<sup>e</sup> édition du Festival la chanson oranaise, hier au siège de la radio "El-Bahia" d'Oran, se sont accordés tous que cette édition a été une réussite sur tous les plans.

Le festival a été une réussite totale, malgré le peu de temps dont dix ont été découvertes chez les jeunes candidats du concours, s'est-on félicité.

"La relève est donc assurée", a estimé le poète et président du jury du festival, Toumouh Abdallah, soulignant "nous avons commencé à cueillir les fruits du festival, car 70% des artistes ayant participé à cette édition sont le produit du festival depuis sa création. Nous sommes confiants, d'autant que l'objectif principal du festival est d'assurer la pérennité de la chanson oranaise".

M. Toumouh a, d'autre part, salué les efforts déployés pendant 15 jours seulement par la direction de la culture de la wilaya d'Oran pour assurer la tenue de cette édition du festival, qui devait être reportée, voire annulée.

"Oran a perdu de nombreux artistes cette année dont le regretté Blaoui Houari. Il était impératif que le festival ait lieu, afin de leur rendre hommage", a-t-il souligné.

De son côté, la commissaire du festival, Khalida Benbali a estimé que l'acquis le plus important du festival a été la présence et la disponibilité des artistes durant les 4 jours que cette édition a duré. Ce sont presque tous des produits des éditions précédentes du festival et les autres sont des habitués.

"Le festival a été une réussite et la soirée de clôture a été l'apothéose", a-t-elle déclaré ajoutant que "le public était merveilleux et connaisseur".

Pour sa part, le directeur de la culture de la wilaya d'Oran, Kouider Bouziane a souligné que "le festival est ouvert à tous les jeunes algériens et pas seulement aux jeunes oranais". "Les Algériens de toutes les régions du pays, voire de l'étranger peuvent participer au festival. La seule condition est d'interpréter des chansons du genre oranais. C'est du genre dont il est question non la région", a-t-il soutenu.

"L'objectif est la préservation du patrimoine culturel immatériel d'Oran et le festival est garant de la pérennité de ce genre noble, très ancré chez le public oranais et le public algérien de manière générale", a affirmé Bey Bekkaï, musicien et chef d'orchestre du festival. Quant au lauréat du concours de cette édition, le jeune Khatir Kessaïri, qui a remporté la première place avec son interprétation sublime de "Ya waâdi" d'Ahmed Wahby, il a déclaré "les organisateurs nous ont beaucoup encouragés et nous ont traités comme des professionnels".

"M. Bekkaï n'a ménagé aucun effort pour nous aider durant les répétitions qui ont eu lieu quotidiennement pendant deux semaines. Les musiciens et les autres chanteurs du festival nous ont prodigués de précieux conseils", a-t-il ajouté.

## BÉJAÏA : Le ministre de la Culture au chevet du chanteur Djamel Allam

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, s'est rendu hier à Béjaïa au chevet du chanteur étoile Djamel Allam, en convalescence chez lui après des soins intensifs subis récemment à l'étranger, indique la cellule de communication de la wilaya.

Le ministre s'est enquis de l'état de santé de l'artiste et lui a apporté la compassion et la solidarité du gouvernement, a précisé la même source, soulignant que la rencontre s'est déroulée dans une grande convivialité au cours de laquelle Djamel Allam, qui a visiblement repris beaucoup de force, a fait preuve, comme à ses habitudes, d'un humour très en verve. "Il a multiplié les anecdotes et les bons mots", a rapporté la représentante de la wilaya, Kahina Touati.

L'échange a aussi porté sur les projets artistiques et culturels de l'artiste, notamment dans le domaine de l'écriture, surtout ses ambitions d'achever rapidement un livre qui arrive à l'épilogue. Le ministre de la Culture l'a rassuré sur la solidarité de son département, voire du gouvernement, pour lui apporter dans toutes ses initiatives, l'aide nécessaire, a-t-elle ajouté.

Djamel Allam, sorti du conservatoire de musique de Bejaia au lendemain de l'indépendance, a fait sa carrière autant à l'étranger qu'en Algérie. Il s'est produit sur de nombreuses scènes prestigieuses en Europe et en



Amérique, et reste, pour les mélomanes, celui qui a donné avec d'autres, notamment Idir, ses lettres de noblesse à la chanson Kabyle moderne. Humble et modeste, malgré sa notoriété, il est resté très populaire. Djamel Allam reste aussi celui qui est engagé pour nombre de causes, apportant à chaque fois que de besoin, ses contributions ou tout simplement sa... bénédiction. Il reste surtout un

fidèle du café littéraire et des rendez-vous cinématographiques de Bejaia. Sa rémission en tout cas est attendu avec enchantement par tous ses fans qui ont hâte de voir ses inspirations, cinématographiques, artistiques et poétiques, rebriller encore de plus belle. Ma rad youghal (Il reviendra), un de ses tubes qui a fait sensation, est manifestement d'actualité. L'étoile est taillée pour mieux revenir.

## MILA : La "bibliothèque de rue" de Ferdjoui, une initiative pour promouvoir le livre

La lecture semble susciter un regain d'intérêt remarquable chez les jeunes dans la ville de Ferdjoui, wilaya de Mila, en témoignent les nombreuses initiatives prises pour promouvoir le livre et encourager les jeunes à la lecture à la faveur de la nouvelle "bibliothèque de rue".

N'en déplaise aux Cassandra qui annonçaient la mort de la lecture sur papier au profit du numérique, à l'initiative d'un groupe de jeunes étudiants et d'intellectuels membres du "club du livre" de la maison de jeunes Tikoudan Messbah, une "bibliothèque de rue" a été récemment installée au jardin public du 8 mai 1945 de la ville Ferdjoui, invitant les visiteurs des lieux à prendre un livre et les encourageant à remplacer le livre pris par un autre. Pour celui qui est derrière cette idée de "bibliothèque participative", le jeune Seifeddine Benmounah, le but d'une telle initiative est de "créer un espace fonc-



tionnel dans la rue, où le livre est à la disposition des lecteurs et qui garantissent l'échange de savoir".

"C'est grâce aux donations faites par des particuliers et autres livres achetés par les membres du club que cette bibliothèque a pu proposer, dès son démarrage, une centaine de bouquins" a-t-il révélé, appelant à cet occasion les lecteurs à la nécessité d'échanger les livres en prenant un et déposant un autre.

Comptant énormément sur le civisme des habitants de la ville, la bibliothèque de rue de Ferdjoui fonc-

tionne dans la journée et jusqu'à onze heures du soir en n'ayant nul besoin de gardien. "Les livres sont empruntés puis remis à leur place sans qu'il y ait de problèmes", souligne M. Benmounah, attestant que "le feed-back de la population est très encourageant".

Sur les réseaux sociaux, les jeunes initiateurs de la bibliothèque de rue oeuvrent à faire connaître leur idée à travers une page créée pour l'occasion, et invitent les jeunes et les intellectuels à adhérer à l'idée, à la soutenir et l'entretenir pour encourager la

lecture. Pour Derradji Ayad, activant dans le domaine de l'information, l'idée de la "bibliothèque de rue" a suscité "la curiosité et l'intérêt" à Ferdjoui, attestant que beaucoup de jeunes se sont initiés à la lecture dans le jardin public 8 mai 1945 alors que d'autres ont préféré prendre le livre avec eux et le remplacer par un autre titre.

D'autres intellectuels de la ville de Ferdjoui soulignent que la bibliothèque de rue est un "nouveau espace qui constitue une propriété du lecteur", certifiant que cet acquis s'ajoute à la bibliothèque communale et à la maison de jeunes de la ville et consolide les efforts déployés dans l'animation de la scène culturelle dans cette wilaya.

Dans la wilaya de Mila, l'idée de la "bibliothèque de rue" commence à faire son chemin et la ville de Grarem Gouga s'appête à lancer sa "bibliothèque" avec 500 titres proposés pour encourager les jeunes à la lecture.

## Une semaine d'activités culturelles

L'ouverture du 10<sup>e</sup> Festival de la chanson et de la musique oranaise qui a rendu hommage au chantre de la chanson oranaise Blaoui Houari, disparu en juillet dernier, aura constitué l'essentiel de l'actualité culturelle de la semaine écoulée.

- Six chanteurs amateurs entrent en lice au concours du Festival de la musique et de la chanson oranaise ouvert mardi ouvert mardi à Oran.  
- Cheb Khaled en concert

dimanche à Ouargla à la clôture de soirées artistiques organisées dans cette ville.

- Soirée musicale et poétique animée dimanche à Chef pour la promouvoir le patrimoine culturel algérien.

- Un colloque national sur la personnalité de Mouloud Maameri et ses contributions durant la guerre de Libération ouvert samedi à Tlemcen.

- Le chanteur kabyle Akli Yahiatène s'est produit en concert dimanche à l'opéra d'Alger "Boualem-Bessaih".

- Le court métrage "Je t'ai promis" du réalisateur algérien Mohamed Yargui a décroché le premier prix au Festival international Wassit (2<sup>e</sup> édition) du court métrage, organisé dans la ville irakienne Al Kout (sud est du pays).

## TECHNOLOGIES

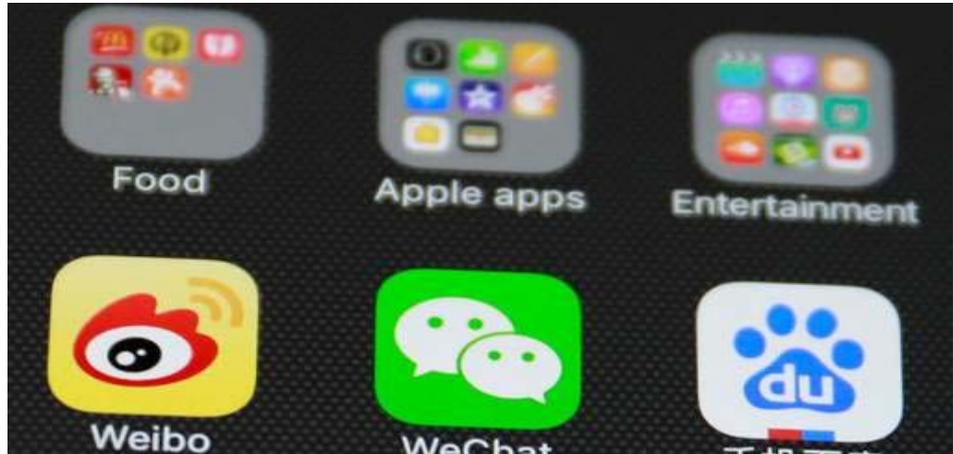
## L'Iran proteste contre la suppression des applications par Apple en raison des sanctions américaines

Le ministre des Télécommunications iranien protestait hier contre la suppression d'une dizaine d'applications parmi les plus importantes fabriquées et utilisées en Iran par la boutique en ligne du géant américain des technologies Apple, en raison des sanctions américaines.

«Le respect du droit des utilisateurs est un principe de base qu'Apple n'a pas respecté», a tweeté le ministre Javad Azari Jahromi. «Les technologies de l'information doivent être utilisées pour rendre la vie des gens meilleure et plus confortable et non comme un moyen de discrimination entre les pays», a-t-il ajouté, promettant des «poursuites légales» dans cette affaire.

Sur les réseaux sociaux, le hashtag en anglais «StopRemovingIranianApps» (Arrêtez de supprimer les applications iraniennes) était en vogue ces derniers jours en Iran. Selon les médias iraniens, Apple a affirmé que ces applications n'étaient plus accessibles sur sa boutique en ligne Apple store en raison des sanctions américaines contre l'Iran.

Bien que les Etats-Unis aient levé une partie des sanctions à l'égard de la République islamique après avoir conclu un accord en 2015 sur la limitation de son programme nucléaire, ils continuent d'appliquer des restric-



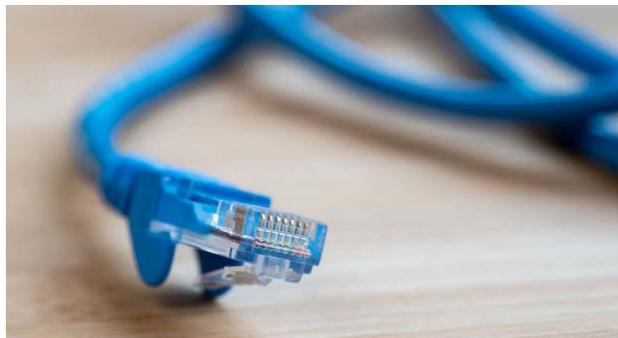
tions à ce pays pour d'autres raisons.

«Apple n'a pas fourni de réponses claires à nos demandes», a déclaré au quotidien Iran Daily, Mehdi Taghizadeh, un patron d'une société

qui livre des repas en utilisant l'internet et dont l'application a été supprimée de la boutique en ligne d'Apple. Parmi les applications les plus populaires supprimées sont celles de socié-

tés de vente par internet ou de taxis. L'Iran compte 40 millions de smartphones, dont six millions d'iphones, pour une population de 80 millions d'habitants.

## SELON UNE ÉTUDE Création d'une «fibre» pouvant produire de l'électricité



Des scientifiques aux Etats-Unis et en Corée du Sud ont réussi à mettre au point une fibre capable de générer de l'électricité lorsqu'elle est «étirée ou vrillée», selon une étude publiée jeudi dans la revue américaine *Science*.

«Baptisé 'Twistron', ce matériau, composé de nanotubes de carbone, des cylindres creux dont le diamètre est 10.000 fois plus petit qu'un cheveu, pourrait produire par exemple du courant grâce aux mouvements des vagues de l'océan ou à des changements de température», selon les conclusions de ces travaux.

De façon à produire de l'électricité, ils doivent au préalable avoir été submergés ou enduits d'un matériau conducteur d'ions --ou électrolyte-- qui peut se résumer à un simple mélange de sel de table et d'eau. «Lorsque vous plongez les fibres en nanotubes de carbone dans un bain d'électrolyte, les fibres sont chargées par l'électrolyte elle-même», a relevé Na Li, scientifique du NanoTech Institute à l'université du Texas à

Dallas. «Aucune batterie externe, ni mise sous tension électrique, ne sont nécessaires», a-t-elle ajouté. Les scientifiques ont souligné que cette technologie n'avait pas vocation à être développée pour des projets à grande échelle. Du moins, pas pour l'instant.

D'après les expérimentations en laboratoire, un Twistron pesant moins lourd qu'une mouche domestique suffit à alimenter une petite ampoule LED, s'allumant à chaque étirement de la fibre.

Une autre expérimentation a montré que, tissé dans un vêtement, ces fibres peuvent alimenter un appareil respiratoire autonome. Ces recherches, à laquelle est associée l'université sud-coréenne de Hanyang, sont financées notamment par plusieurs agences américaines (US Air Force, Nasa, Bureau de la recherche navale) ainsi que par le Programme de coopération Corée-US Air Force et le ministère sud-coréen des Sciences.

APS

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET

NIF : 099111010226349

Adresse : Cité El Wiam - TAMANRASSET - tel : 029.32.00.21 Fax : 029.32.00.20

## AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°03/2017

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 et 161 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tamanrasset, informe l'ensemble des soumissionnaires de l'anfractuosité de l'avis d'appel d'offre N° 03/2017 paru en date du 12/06/2017 au quotidien DK NEWS, بريدة الجزائر, relative à la reprise des travaux de 50/310/600/1000 logements programme quinquennal 2010/2014 tranche 2013 à Djouilli commune de In Salah Lot unique comme suit :

Commune	Localité	Projet	Programme	Nbre logts	N° Lot	Observations
IN SALAH	DJOUALIL	50/310/600/1000 logts	1000 logts PQ(2010/2014) Tranche 2013	50	Unique	Dépassement A.P allouée

Les soumissionnaires, sont invité s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de TAMANRASSET sise à la cité «El Wiam dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de signature du présent avis d'infirctuosité, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans délai de dix (10) jours à compter de la signature du présent avis.

DK NEWS

Anep : 521.540 du 27/08/2017



Grille géante n°356

subversive bisexués	potentats filet de coquette	qualifié surface	viande de mouton réputée choc	habitant d'aquarium	apparence laveaux	débroussaillé tracasserie
déçue				grands cerfs extraordinaires		
pauvre					brûlant sicilien continent faune	
fait feu			usages totalement retraite sûre			cité de Chaldée
entassement		livre de cartes angle			se nourrit léguumineuses	exacts
bienheureuses empes-terais			canal de salin faux diamant			idiotie
				allégeas affluent du Rhin		ferait paraître
giclée	prince ottoman très douées				zone à voir exhiber	
	fameux coureur savante				direction d'un pôle agrandis	
décolorés	bon départ de jeu interdit		côte de carpe échantillon			conférence sur diamètre commode
				était au courant armes de duel		
citronnelle blocaques d'air					vilaine état de pausan	
				appuyer bruit de chute aquatiques		
quart de canicule			effrayée			combatre dans l'arène
bouclier		écrase- ras odes ger- maniques	effreux supplice			titane à l'amphi fit en vitesse
apostropha			devins culotté largeurs de tissu			difforme couleur de robe
touffu					débit de boissons genre d'olifant	
	personnel antique génisse		puissants cité nor- mande	magicienne		manche
pas très chaudes				telle la voûte nocturne		
solide- ment bâti			bramer		travail en beauté	

Solution

C'est arrivé un 27 août

Sudoku n°1655

2	4	6	5	3	7	8	1	9
8	3	5	1	4	9	6	7	2
9	7	1	8	6	2	3	4	5
1	2	4	9	8	6	7	5	3
7	8	9	3	2	5	4	6	1
5	6	3	4	7	1	2	9	8
4	5	8	5	1	3	9	2	7
3	1	7	2	9	4	5	8	6
3	6	8	4	2	7	5	9	1
4	5	9	1	8	6	2	3	7
2	7	1	3	5	6	4	8	9
1	8	6	2	4	7	9	3	5
3	2	9	8	6	1	7	4	5
6	7	4	5	3	9	8	1	2
8	3	6	4	9	2	1	5	7
5	1	2	3	7	8	4	6	9
4	8	7	1	5	6	2	3	9
9	6	1	7	2	3	5	8	4
7	4	3	6	8	5	9	2	1
2	5	8	9	1	4	3	7	6

Mots Croisés n°1655

CARQUEIRANNE  
ODEURS EMEUT  
NICRE AVINEE  
CRUSTACE NANT  
IE TERTIAIRE  
LUBER ALI AM  
IMBUES LONGE  
AGAR ABELIEN  
B C CHARI AT  
US CHALE UN  
LISIER NANTI  
ECU FACTURER

Grille géante n°355

•	C	R	E	U	F	F	A							
•	P	O	L	I	S	S	O	N	N	E	R	I	E	S
•	R	A	V	I	S	S	E	U	R	N	U	I	S	
•	A	R	R	E	T	E	E	R	U	M	I	N	A	
•	I	D	E	E	R	A	S	E	E	E	T	E		
•	E	G	O	A	S	T	A	G	E	R	A	C	E	
•	E	N	A	I	R	T	I	N	T	E	S			
•	A	R	I	P	E	E	T	E	R	E	S			
•	R	I	G	O	L	E	S	A	R	R	I	V	E	
•	O	P	E	C	R	U	E	U	S	E	S			
•	S	E	U	L	C	H	A	R	U	S	E	R		
•	P	L	A	C	E	E	O	S	T	S	U	S		
•	R	E	U	N	I	R	T	R	I	E	S	D		
•	R	E	N	C	R	E	E	R	E	N	O	S		
•	F	O	C	E	L	U	S	V	I	S	A	I		
•	N	O	M	M	E	E	V	I	N	G	E			
•	E	N	L	I	A	L	A	I	E	F	E	R		
•	A	L	E	C	L	I	E	N	T	E	O			
•	P	I	E	U	R	E	S	N	A	N	A	N		
•	S	E	X	E	S	E	F	E	N	D	I	S		

- 1301 : Venceslas de Bohême est couronné roi de Hongrie.
- 1664 : Colbert fonde la Compagnie française des Indes orientales.
- 1776 : Bataille de Long Island (Guerre d'indépendance des États-Unis).
- 1798 : Victoire franco-irlandaise à la Bataille de Castebar.
- 1813 : Bataille de Dresde (Campagne d'Allemagne).
- 1816 : Bombardement d'Alger par une flotte anglo-néerlandaise.
- 1928 : Signature du Pacte Briand-Kellogg.
- 1991 : Déclaration d'indépendance de la Moldavie.
- Célébrations
- Moldavie : Fête de l'indépendance

## BASKETBALL - AFROBASKET-2017: Le Tunisien Salah Mejri déclare forfait

Le pivot tunisien des Dallas Mavericks (NBA), Salah Mejri, a annoncé, vendredi soir sur sa page «facebook» qu'il ne prendra pas part à l'Afrobasket-2017. Co-organisé par la Tunisie et le Sénégal du 8 au 16 septembre 2017.

«Malheureusement, mon club ne m'a pas autorisé de participer à l'Afrobasket», a écrit la star tunisienne, qui a affirmé avoir tout fait pour figurer parmi le groupe.

«J'ai essayé d'être parmi la sélection tunisienne et de porter les couleurs de mon pays malgré ma blessure au niveau du genou, et je me suis soigné pendant un mois à Madrid, puis je suis retourné en Tunisie pour un mois de préparation, en attendant les résultats des discussions entre la sélection et la direction des Mavericks», a-t-il expliqué Mejri.

«J'espère que le public soit compréhensif, et je souhaite de tout mon cœur le succès à la sélection nationale qui regorge de talents capables de hisser haut le nom de la Tunisie», a-t-il ajouté.

À l'Afrobasket-2017, rappelle-t-on, la Tunisie évoluera dans le groupe C avec la Guinée, le Rwanda et le Cameroun.

## NATATION / MONDIAUX-2017 JUNIORS (50M DOS) :

### Ardjoun éliminé en demi-finale

Le nageur algérien Abdellah Ardjoun a raté la finale de l'épreuve du 50m dos des Championnats du monde juniors qui se déroulent à Indianapolis (Etats-Unis), en décrochant le 13e temps des demi-finales disputées dans la nuit de vendredi à samedi.

Ardjoun (16 ans./ASPTT Alger) a terminé à la 6e place de la deuxième demi-finale avec un chrono de (26.10), alors que le meilleur temps a été réalisé par l'Américain Michael Andrew (24.67).

La finale est programmée pour samedi, à 23h00. Rappelons que Ardjoun avait battu à deux reprises le record d'Algérie du 100m dos lors de ces Mondiaux d'Indianapolis, mais a raté de justesse la finale de l'épreuve en terminant à la 9e place des demi-finales.

## RUGBY CHAMPIONSHIP : La Nouvelle-Zélande s'impose face à l'Australie 35-29

La Nouvelle-Zélande s'est imposée, au terme d'un match fou, face à l'Australie 35 à 29 (mi-temps 14-17) hier à domicile à Dunedin lors de la deuxième journée du Rugby Championship.

Auteurs d'un début de match catastrophique, les All Blacks se sont rapidement retrouvés menés 17-0 après trois essais australiens, dont le premier marqué dès la première minute suite à une passe néo-zélandaise interceptée. Ils n'ont repris l'avantage qu'en seconde période et ont encore été menés plusieurs fois avant de l'emporter grâce à un essai dans les dernières minutes de leur ouvreuse Beauden Barrett.

Une semaine après la correction infligée aux Wallabies à Sydney (54-34), les All Blacks remportent donc un deuxième succès qui leur permet de garder la Bledisloe Cup, le trophée remis en jeu chaque année entre les deux équipes, avant même la belle prévue le 21 octobre à Brisbane, en Australie. Ils n'ont pas cédé cette coupe aux Wallabies depuis 2002.

## F1 : L'Allemand Sebastian Vettel prolonge chez Ferrari jusqu'à fin 2020

Le pilote allemand Sebastian Vettel, quadruple champion du monde de Formule 1 (2010-2013), a prolongé jusqu'à fin 2020 son contrat avec Ferrari, a annoncé le constructeur automobile dans un communiqué publié hier en marge du Grand Prix de Belgique.

«Ferrari annonce que la Scuderia Ferrari a renouvelé son accord technique et de course avec le pilote Sebastian Vettel pour les saisons 2018, 2019 et 2020 du Championnat du monde de Formule 1», a écrit le constructeur italien. Le duo de pilotes de la Scuderia demeurera donc inchangé la saison prochaine, Ferrari ayant annoncé mardi que le Finlandais Kimi Räikkönen avait re-signé pour 2018. La prolongation de Vettel était attendue au vu des progrès réalisés par Ferrari cette saison, qui permettent à l'Allemand d'être en tête du championnat pilotes avec quatorze points d'avance sur son principal rival, le Britannique Lewis Hamilton (Mercedes), avant le GP de Belgique dimanche, 12e des 20 courses de la saison.

Depuis son arrivée en 2015 au sein de l'équipe basée à Maranello, Vettel est monté à 28 reprises sur le podium, pour sept victoires. Il a remporté son premier GP avec Toro Rosso en 2008 à Monza (GP d'Italie), avant d'enchaîner 38 victoires avec Red Bull entre 2009 et 2013. Cette annonce met définitivement un terme aux rumeurs d'arrivée la saison prochaine du Néerlandais Max Verstappen, de l'Australien Daniel Ricciardo, tous deux chez Red Bull, ou encore du Mexicain de Force India Sergio Pérez.

APS

## 29<sup>ES</sup> UNIVERSIADES D'ÉTÉ - ATHLÉTISME (TRIPLE SAUT):

### L'Algérien Mohamed-Taher Triki termine 5<sup>e</sup> du concours

L'Algérien Yasser Mohamed-Taher Triki a terminé 5e du concours du triple saut, disputé vendredi à Taipei, comptant pour les 29es Universiades.

Mohamed-Taher Triki a sauté 16,60 mètres à son 5e essai, réalisant sa meilleure performance de l'année 2017. La médaille d'or du concours est revenue à Babayev Nazim (Azerbaïdjan) avec 17,01m, l'argent au Burkinabé, Zango Hugues Fabrice (16,97m), alors que le bronze a été remporté par le Japonais Yamamoto Ryoma (16,80m).

Pour sa part, l'athlète Takieddine Hedeilli n'a pas pu faire mieux que la 8e position, lors de la finale de l'épreuve du 1500m, course en 3:46,87.

L'Allemand Benitz Timo s'est adjugé le titre mondial universitaire en 3:43,45, suivi du Français Miellet Alexis (3:43,91) et le Britannique Davies Jonathan Stuart (3:43,99).

La troisième journée des compétitions d'athlétisme, disputées vendredi, avait permis à l'athlète Abdelmalik La-



houlou de se qualifier pour la finale de l'épreuve du 400 mètres/haies, après avoir occupé la deuxième position de sa série (2e) en 49,62, derrière Jagor Jaak-Heinrich (Estonie) en 49,55, et devant Pretorius Johanneslod (Afrique du Sud) en

49,69. En revanche, Saber Boukmouche a été éliminé dans la 3e série des demi-finales, après être classé à la 7e place (51,63). La finale du 400 mètres/haies aura lieu samedi (26 août).

Au 200 mètres, Skander Djamil Athmani a pu arracher une place en

demi-finale, grâce à sa 2e place obtenue en 21,21, derrière le Japonais Yamashita Jun (21,02).

Son compatriote, Hichem Khalil Cherabi n'a pas réussi à se qualifier pour la finale de la perche. Il s'est classé 6e avec 5,10m, échouant à 5,20m.

## 400M / HAIES :

### Lahoulou décroche la médaille de bronze

L'athlète algérien Abdelmalik Lahoulou a obtenu la médaille de bronze du 400 mètres/haies, lors de la finale disputée à Taipei, pour le compte des 29es Jeux mondiaux universitaires (Universiades-2017) dont les compétitions se déroulent jusqu'au 30 août.

Lahoulou a terminé la course à la troisième place avec un chrono

de 49,30. La médaille d'or est revenue à Santos Aquino Juander de la République Dominicaine avec un temps de 48,65, alors Chen Chieh de Taipei s'est contenté de la médaille d'argent après avoir achevé la course en 49,05.

Lors des demi-finales, Lahoulou avait pris la deuxième place de sa série (2e) en 49,62, derrière Ja-

gor Jaak-Heinrich (Estonie) en 49,55, et devant Pretorius Johanneslod (Afrique du Sud) en 49,69.

L'Algérien avait échoué à se qualifier pour la finale du 400m haies des Championnats du monde-2017 d'athlétisme qui se sont disputés à Londres (4-13 août 2017) après avoir pris la 5e place de la première série des demi-finales.

## ATHLÉTISME / ALGÉRIE - FORMATION :

### Identifier les jeunes talents, pour un meilleur suivi

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), soucieuse d'assurer un «bon suivi» aux jeunes talents sportifs qui représentent «l'avenir de la discipline», a annoncé vendredi avoir établi une «liste d'athlètes-cibles», pour d'abord les identifier. Cette liste com-

porte des athlètes de différentes catégories, à savoir : celle des minimes (nés entre 2002 et 2003), celle des cadets (nés entre 2000 et 2001), et celle des juniors (nés en 1999) et «le choix s'est porté sur les éléments qui se sont illustrés pendant la saison 2016-2017» a encore pré-

cisé la FAA. La sélection s'est faite «par le biais de la Direction des jeunes talents sportifs (DJTS) en se basant sur trois critères majeurs, à savoir : «les médaillés lors des précédentes compétitions nationales et internationales, les éléments ayant déjà le statut d'in-

ternationaux, ainsi que le Top-5 au classement des cadets et des juniors» a encore précisé l'instance fédérale.

Une identification ciblant à assurer un bon suivi à ces jeunes talents sportifs, qui représentent l'avenir de l'athlétisme algérien.

## BOXE / MONDIAUX-2017 (49 KG) :

### L'Algérien Mohamed Yacine Touareg éliminé d'entrée

Le boxeur algérien Mohamed Yacine Touareg, engagé dans la catégorie 49 Kg des Championnats du monde qui se déroulent à Hambourg (Allemagne), a été éliminé dès le premier tour vendredi face à l'Australien Alex Winwood sur le score de (2-3).

Les deux autres algériens qui participent aux Mondiaux 2017, à savoir, Mohamed Flissi et Réda Benbaziz, entreront en lice lundi.

Dans la catégorie 52 Kg, Mohamed Flissi, médaillé de bronze

aux Mondiaux 2015 de Doha (Qatar) et tête de série N.3, qui a été exempté du premier tour, sera opposé en 1/8 de finale au vainqueur du combat opposant le Japonais Baba Ryusei à l'Indien Bisht Kavinder. Réda Benbaziz, également exempté du 1er tour de la catégorie 60 Kg, défiera en 1/8 de finale, le vainqueur du combat entre le Mauricien Colin Jean et le Vénézuélien Luis Cabrera.

Au total, 279 boxeurs représentant 85 pays sont annoncés à la 19e



édition des Championnats du monde seniors.

## CHAMPIONNAT BELGE DE FOOTBALL : Belfodil refuse de rejoindre Fulham, le Standard de Liège s'impatiente



L'attaquant international algérien du Standard de Liège (Div.1 belge de football) Ishak Belfodil a décliné une offre de Fulham FC (Div.2 anglaise) alors son club cherche toujours à le vendre avant la clôture du mercato estival fixé au 31 août, rapportait hier le quotidien belge *La Dernière Heure* (DH). Plusieurs formations anglaises continuent à suivre l'évolution de ce dossier et Fulham était disposé à déboursier plus ou moins neuf millions d'euros pour décrocher sa signature, ajoute la même source. Toujours très ambitieux, Ishak Belfodil n'a pas souhaité rejoindre un club de la deuxième division anglaise, et a donc préféré refuser cette transaction. Tout comme celle de Gérone, promu en Liga espagnole, souligne DH. "La position du joueur est assez simple à comprendre. Il tient le club comme responsable de l'échec des négociations menées avec Everton lors du dernier mercato hivernal et il entend donc rejoindre un club qui lui convienne, quitte à ce que le Standard touche un petit peu moins d'argent. Il lui reste un petit peu moins d'un semaine pour trouver cette proposition", explique le journal belge, estimant que la "valeur ne cesse de chuter depuis huit mois et son départ avorté vers Everton". En cas d'absence d'offres d'ici à la fin du mercato, Belfodil sera obligé de poursuivre son aventure avec le club belge où il a inscrit 17 buts, toutes compétitions confondues, et délivré six passes décisives lors de l'exercice 2016-2017. Sa saison avec le Standard avait pris fin avant terme en raison d'une opération au nez. Belfodil (25 ans) formé à l'Olympique Lyon (Ligue 1/France), n'avait pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon tout comme pour la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre prochain, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications du Mondial 2018.

## Medjani signe pour deux saisons avec Sivasspor et reste en Turquie

Le défenseur international algérien Carl Medjani, qui vient de résilier son contrat avec Trabzonspor (Div.1 turque de football) a signé vendredi soir un contrat de deux saisons avec l'autre pensionnaire du championnat de Turquie Sivasspor, a annoncé le club sur son site officiel.

Medjani (32 ans) et Trabzonspor se sont mis d'accord jeudi sur une résiliation du contrat à l'amiable. L'Algérien avait déjà évolué à Trabzonspor à deux reprises : 2014-2015 et en 2017.

En janvier 2016 il décida de s'exiler en Espagne pour s'engager avec Levante UD pour rester six mois avant de passer la même période avec Leganés, l'autre pensionnaire du championnat d'Espagne.

Sivasspor a entamé la saison 2017-2018 par une défaite sur le terrain d'Akhisar Belediye Genclik (1-0) avant de s'imposer lors de la deuxième journée à domicile face à Yeni Malatyaspor (2-0).

Medjani fait partie de la liste des 23



joueurs dévoilée vendredi par le sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz en vue de la double confrontation face à la Zambie, les 2 et 5 septembre prochain, comptant respectivement pour la 3e et 4e

journée des qualifications de la Coupe du monde 2018 en Russie. Il n'a pas été retenu pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 qui s'est déroulée au Gabon.

## EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL : Farid Boulaya dit oui pour rejoindre les Verts (FAF)

Le milieu offensif algérien de Gérone FC (Liga espagnole de football) Farid Boulaya "a affiché sa volonté et son désir ardent de vêtir le maillot national", à l'issue d'une rencontre avec Hakim Medane, membre du bureau fédéral et directeur de la sélection nationale de football, a annoncé la fédération algérienne (FAF) vendredi soir sur sa page officielle sur Facebook.

Au cours de cette rencontre, "Medane a exposé au joueur les grandes lignes de la politique technique de la fédération mais aussi et surtout du projet de la sélection.

Boulaya, pour sa part, a affiché sa volonté et son désir ardent de vêtir le maillot national, lui qui a été tout près de le faire il y a quelques années puisqu'il était dans les plans

de la sélection nationale olympique.

Une méchante blessure l'en a empêché de le faire", précise l'instance fédérale. Boulaya (24 ans) avait été freiné dans son élan quand il évoluait à Clermont Foot, où il s'est révélé lors de la saison 2015-2016 (7 buts/34 apparitions), avant de se blesser, puis au SC Bastia où il n'a joué que 17 petites minutes sous le maillot du club corse la saison dernière, en raison d'une rechute.

Cet été, il s'est engagé pour un contrat de trois saisons avec le nouveau promu à la Liga espagnole, où il compte relancer sa carrière et taper dans l'œil par là même du coach national l'Espagnol Lucas Alcaraz.

Farid Boulaya fait partie



d'un short list de joueurs que Hakim Medane compte rencontrer en vue d'un renfort pour la sélection, souligne la FAF.

Le sélectionneur national a dévoilé vendredi la liste des 23 joueurs retenus pour la double confrontation face à la

Zambie, les 2 et 5 septembre prochain, comptant respectivement pour la 3e et 4e journée des qualifications de la Coupe du monde 2018.

Un nouveau joueur est convoqué pour la première fois : Sofiane Daham (FC Sochaux/France).

## LIGUE 1 DE FOOTBALL 2017-2018 : Le MC Alger met fin à trois saisons sans victoire lors de la journée inaugurale

Le MC Alger, vainqueur vendredi en déplacement face à l'US Biskra (1-0) dans le cadre de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football 2017-2018 a mis fin à trois saisons sans victoire lors de la journée inaugurale.

Le "Doyen", grâce à un but signé Hicham Nekkache à la 25e minute de jeu, a permis aux siens de l'emporter et du coup réussir les débuts du MCA, dont la dernière victoire en première journée remonte à la saison 2013-2014 sur le terrain de la JSM Béjaïa (1-0).

Lors de la saison 2014-2015, le club algérois avait essuyé une défaite en déplacement face au MCE Eulma (2-1) avant de concéder un match nul lors de la première journée de l'exercice

2015-2016 face au CR Belouizdad au stade Omar-Hamadi (0-0).

Lors de la précédente saison, les coéquipiers d'Amir Karaoui sont revenus avec le point du match nul de Tizi-Ouzou face à la JSK (0-0).

Le nouvel entraîneur du MCA le Français Bernard Casoni devient du coup le quatrième technicien étranger à gagner lors de la journée inaugurale, avant lui l'Italien Enrico Fabbro avait débuté par une victoire à Blida (2007-2008), le Français Alain Michel s'est imposé au stade de Rouiba face à l'USM Annaba (2009-2010) alors que son compatriote Jean-Paul Rabier avait mené les "Vert et rouge" au succès en déplacement à Tlemcen (2012-2013).

APS



## FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE) : Le MC Alger et le CR Belouizdad lancent bien leur saison

Le MC Alger, malheureux deuxième l'an dernier, a bien lancé sa nouvelle saison, en allant s'imposer vendredi chez le nouveau promu, l'US Biskra (1-0), en ouverture de la première journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu le CR Belouizdad (détenteur de la coupe) l'emporter à domicile contre l'USM Bel-Abbès (2-0), au moment où l'Olympique de Médéa et le DRB Tadjenanet se sont neutralisés (1-1).

Le Doyen des clubs algériens l'a emporté grâce à Nekkache, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 25e minute, et qui était le premier but de la saison.

De son côté, le Chabab de Belouizdad a douté pendant près d'une heure, avant de trouver la faille par Lakroum (59') et de tuer le match par l'entremise de Hamia, ayant assuré le succès des Rouge et Blanc, en doublant la mise à la 68e minute. A l'instar de l'USB, l'Olympique de Médéa raté le coche en ouverture de cette nouvelle saison en concédant le nul à domicile face au DRB Tadjenanet, alors qu'il avait mené au score.



C'est en effet l'ancien du RC Arbaâ, Baddreddine Bahi qui avait ouvert le score pour les locaux (38'), mais leur joie a été

de courte durée, puisque cinq minutes après la pause citron, Attouche nivelait la marque pour Tadjenanet (1-1).

## FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (1RE JOURNÉE) : La JSM Skikda et l'ASM Aïn M'lila frappent d'entrée

Les nouveaux promus en Ligue 2 Mobilis, l'AS Aïn M'lila et le RC Kouba ont réussi de très bonnes opérations lors de la première journée, disputée vendredi, en ramenant respectivement une victoire de chez le WA Tlemcen (1-0) et un nul de chez le CRB Aïn Fakroun (1-1), au moment où le RC Relizane et la JSM Béjaïa se sont neutralisés (3-3) dans un match à rebondissement alors que la JSM Skikda s'est imposée en déplacement.

L'ASAM, auteur de la meilleure opération de cette première journée s'est imposée grâce à Hachem, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 50e minute.

Les Rouge et Noir d'Aïn M'lila sont sortis sous les applaudissements du public tlemcenien, qu'ils semblaient avoir conquis grâce à leur beau jeu, mais aussi en parvenant à préserver le score, alors qu'ils étaient réduits à dix, après l'expulsion de Bouguet-touche à dix minutes de la fin, après avoir écopé d'un deuxième carton jaune.

De son côté, le Raed koubéen a commencé par concéder l'ouverture du score devant Tatem, ayant transformé un penalty à la 52e minute, avant de sauver les meubles par Betrouni, auteur du but égalisateur à la 83e minute.

La JSM Béjaïa a bien limité les dégâts aussi, en arrachant le nul (3-3) lors de son déplacement chez le RC Relizane, alors qu'elle semblait s'acheminer tout droit vers une défaite (3-2).

Les enfants de Yemma Gouraya avaient mené deux



fois au score, d'abord par Benchaïra (9'), puis par Moussi (42'), mais les locaux ont réussi à égaliser par Meziane (37') et Nemdil (53') avant de prendre l'avantage au score par Derrag (71').

Le RCR croyait alors tenir une belle victoire à domicile (3-2), mais ce diable de Benchaïra a surgi une nouvelle fois, pour offrir une égalisation inespérée à la JSMB (90'+1).

A signaler que juste avant d'inscrire son but, Mohamed Derrag avait raté un penalty à la 66e minute et qui s'est avéré être un tournant décisif après l'égalisation de Benchaïra.

A l'instar de l'ASM, la JSM Skikda a réussi une très bonne opération au cours de cette première journée, en allant gagner (1-0) chez l'Amel Boussaâda.

Un but signé Goumidji (42'), mais dont la joie a été de courte durée, puisqu'il a été expulsé en fin de match, laissant son équipe finir à dix contre onze.

De son côté, le MC El

Djabali (80') pour les locaux, alors que Saihi avait réduit le score pour les visiteurs. Le mérite du MCEE est d'autant plus grand d'avoir préservé ce score, alors qu'il a terminé le match à dix, après l'expulsion de Zitouni, après avoir écopé d'un carton jaune.

Les deux autres matches, quant à eux, se sont soldés par des résultats nuls. Le GC Mascara s'est neutralisé avec l'ASO Chlef (2-2) et le CA Bordj Bou Arreridj (0-0) dans son derby de l'Est avec le CA Batna. El Henni (44') et Kacem (58') ont marqué pour le GCM, et c'est Baouche (16' sp) et Boutiba (90'+2) qui ont pour l'ASO Chlef.

### Résultats complets et classement

CRB Aïn Fakroun - RC Kouba 1-1  
RC Relizane - JSM Béjaïa 3-3  
WA Tlemcen - AS Aïn M'lila 0-1  
GC Mascara - ASO Chlef 2-2  
Amel Boussaâda - JSM Skikda 0-1  
MC El Eulma - MC Saïda 2-1  
CA Bordj Bou Arreridj - CA Batna 0-0  
MO Béjaïa - ASM Oran 0-0

Classement :	Pts	J
1). AS Aïn M'lila	3	1
→). JSM Skikda	3	1
→). MC El Eulma	3	1
4). RC Kouba	1	1
→). CRB Aïn Fakroun	1	1
→). RC Relizane	1	1
→). JSM Béjaïa	1	1
→). GC Mascara	1	1
→). ASO Chlef	1	1
→). CABB Arreridj	1	1
→). CA Batna	1	1
→). MO Béjaïa	1	1
→). ASM Oran	1	1
14). WA Tlemcen	0	1
→). Amel Boussaâda	0	1
→). MC Saïda	0	1

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL/ AL-RAED : Rouabah maintenu à son poste d'entraîneur en dépit d'un mauvais départ



L'entraîneur algérien de la formation d'Al-Raed (Div.1 saoudienne de football) Taoufik Rouabah a été maintenu à son poste en dépit du mauvais départ en championnat avec deux défaites en autant de matches, rapportait hier la presse locale.

Le vice-président du club Abderrahmane Al-Ayed est intervenu sur les ondes de la radio locale pour démentir les informations qui évoquaient le limogeage de Rouabah, désigné en juin dernier en remplacement du Tunisien Nassif El-Biaoui.

"Rouabah va continuer sa mission avec Al-Raed par souci de stabilité, il a toute notre confiance", a indiqué le dirigeant saoudien.

Al-Raed a entamé la nouvelle saison par une défaite concédée le 10 août sur le terrain d'Al-Quadissiya (2-1) avant de chuter à domicile cinq jours plus tard lors de la deuxième journée face à Al-Faisaly (2-3).

L'ancien coach du CA Batna et du MCE Eulma âgé de 47 ans qui s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable avait déjà travaillé en Arabie Saoudite avec Al-Taawon, Al-Shoalah et Al-Ittifaq.

Il restait sur une mauvaise expérience avec le CA Batna (Ligue 1 Algérie) qu'il a entraîné la saison dernière avant de le quitter au terme de la phase aller de la compétition pour être remplacé par Ali Mechiche.

Al-Raed a terminé la saison 2016-2017 à la 5e place au classement final avec 35 points, loin derrière le champion en titre Al-Hilal (66 pts).

## Sofiène Hidoussi nouvel entraîneur de l'US Ben Guerdane



L'ancien entraîneur de la JS Kabylie Sofiène Hidoussi s'est engagé avec l'US Ben Guerdane (Ligue 1 tunisienne de football) jusqu'à la fin de la saison, en remplacement de Hakim Aoun, limogé. Le technicien a précisé samedi qu'il débutera, sa nouvelle expérience avec l'équipe qu'il avait dirigée l'année dernière, dès mardi prochain. Le club, finaliste de la Coupe de Tunisie 2017, a connu un début difficile en championnat après avoir concédé deux défaites et un match nul lors des trois premières journées de la Ligue 1, ce qui a précipité le départ de l'entraîneur Hakim Aoun qui devient le premier coach limogé de la saison en Tunisie.

Hidoussi avait déjà entraîné l'équipe soudanaise de Hilal Omdurman ainsi que plusieurs clubs tunisiens tels que l'ES Zarzis, la JS Kairouan, l'AS Gabès, le C.Africain, le S.Tunisien, le CA Bizertin, l'US Ben Guerdane et l'US Tataouine et le club algérien de la JS Kabylie.

**LEICESTER BLOQUE LE DÉPART DE MENDY**

Alors que son transfert était proche d'aboutir, Nampalys Mendy va devoir trouver une autre destination avant la fin du mercato. L'ancien de l'OGC Nice est bloqué par le non-accord entre les deux clubs sur le montant du transfert (prêt payant) alors que le joueur était d'accord sur son salaire et la durée du contrat avec l'Atalanta Bergame. A moins d'une semaine de la fin du mercato, le joueur de 25 ans va devoir trouver un nouveau club, une vraie désillusion.



**Aurier préfère MU à Tottenham**

Serge Aurier (24 ans) se retrouve dans une drôle de situation. Désireux de quitter le Paris Saint-Germain, le latéral droit dispose d'un accord avec Tottenham, prêt à payer 25 millions d'euros pour s'attacher ses services. Alors que l'Ivoirien attend toujours de savoir s'il sera apte à évoluer en Angleterre cette saison suite à ses déboires judiciaires, celui-ci préférerait tout de même rejoindre Manchester United, qui a également son accord. Selon le média spécialisé Paris United, le club français souhaite, lui, céder l'éléphant aux Spurs. Mais en cas de décision trop tardive, c'est à dire après le 31 août, Aurier pourrait finalement rester jusqu'à la trêve hivernale en attendant que la situation soit plus claire.

**De Bruyne : «Manchester City construit son avenir»**

**Le milieu des Sky Blues s'est exprimé sur le mercato de son équipe, notamment dans la volonté d'acheter de jeunes joueurs pour préparer l'avenir.**

Manchester City est l'équipe qui a dépensé le plus d'argent dans le mercato cet été. Le club a recruté Kyle Walker, Danilo, Ederson, Bernardo Silva et Benjamin Mendy : le tout pour environ 215 millions d'euros. Kyle Walker est la recrue la plus âgée du haut de ses 27 ans, tandis que les quatre autres ont tous moins de 25 ans. Une nouvelle jeunesse pour le club que Kevin De Bruyne ne voit pas d'un mauvais oeil. "Ils ajoutent de la puissance et du rythme en particulier, ce qui est peut-être quelque chose dont nous avons manqué un peu", a expliqué le belge sur Sky Sports. "Ils sont très forts, très rapides et aussi très directs, c'est un peu différent de l'année dernière. Ils peuvent monter et descendre pendant 90 minutes afin de nous aider", a-t-il ajouté. L'apport sur le terrain vient conforter une idée bien mise en place par les dirigeants de City, celle de rajeunir l'effectif pour pouvoir grandir et s'améliorer avec. Une perspective qui plaît à Kevin De Bruyne : "City construit son avenir et veut créer une équipe pour les cinq ou six prochaines années et ne pas acheter six joueurs à chaque mercato. Cela prend du temps et on ne peut pas tout dépenser en une seule période de transferts".



**HOWEDES BIENTÔT BIANCONERI ?**

Selon certains journaux de la presse italienne, la Juventus Turin aurait enfin trouvé le remplaçant de Leonardo Bonucci (30 ans) parti chez le rival l'AC Milan. Il s'agirait de Benedikt Howedes (29 ans), l'ancien capitaine de Schalke 04 et champion du monde avec l'Allemagne en 2014. Le Corriere dello Sport annonce même que le transfert serait d'ores et déjà bouclé.

**Martial, ce n'est pas suffisant...**

Avec deux buts et une passe décisive en deux apparitions en Premier League, l'attaquant de Manchester United Anthony Martial (21 ans) pensait peut-être avoir fait le nécessaire pour convaincre José Mourinho. C'est mal connaître le manager des Red Devils qui attend encore plus du Français. "Quand on a du talent, on ne peut pas le gaspiller. Lorsque l'on a ce don, on doit répondre aux attentes, on doit explorer ce talent, on ne peut pas se contenter de simples aperçus, a commenté le technicien. J'attends plus de lui parce qu'il a les qualités pour faire mieux. Mais je pense qu'il me comprend mieux et que notre relation est bonne. J'espère qu'Anthony fera mieux que la saison dernière."



**Varane forfait pour les Bleus ?**

En conférence de presse ce samedi midi, Zinedine Zidane, l'entraîneur du Real Madrid, a évoqué une petite blessure de Raphael Varane à l'adducteur droit. Le technicien souhaiterait, d'ailleurs, qu'il reste dans la capitale espagnole pour se soigner, et éviter ainsi un voyage à Clairefontaine lors de la trêve internationale. "Aujourd'hui il pourrait jouer, mais je ne veux pas ensuite qu'on le perde pour plus longtemps. L'idée, c'est qu'il reste ici (à Madrid) pour s'occuper de la blessure et de sa préparation pour la saison. Le match de l'équipe de France est important, mais la santé du joueur est importante pour la saison" a-t-il déclaré. Kurt Zouma pourrait être appelé en renfort.



## MOSCOU :

### Manifestation contre les «restrictions» sur internet

Un millier de Russes ont défilé hier sous une forte pluie dans les rues de Moscou contre les «restrictions» sur internet, selon des médias. Une manifestation similaire, ayant réuni un millier de personnes contre le contrôle accru des autorités russes d'internet, avait eu lieu le 23 juillet.

Ces manifestations interviennent dans le contexte d'un contrôle plus strict ces dernières années par les autorités du web russe, très utilisé par l'opposition, la tendance s'amplifiant actuellement sur fond de lutte antiterroriste.

Le parlement russe a ainsi approuvé en juillet une loi interdisant l'utilisation en Russie des «anonymizers», services web qui permettent d'accéder de manière anonyme à des sites internet bloqués dans le pays.

Il a également voté une loi obligeant à s'identifier par un numéro de téléphone pour utiliser les messageries sur internet. Fin juin, Roskomnadzor, l'autorité de surveillance des médias, avait aussi menacé de bloquer Telegram, une messagerie très populaire en Russie pour son niveau élevé de cryptage.

Et depuis le 1er janvier, les entreprises web russes et étrangères doivent stocker les données de leurs utilisateurs en Russie et de les transmettre aux autorités si elles en font la demande.

## ASSOCIATIONS

### Formation en audiovisuel au profit du mouvement associatif de Annaba



Une session de formation en audiovisuel a été animée au profit du mouvement associatif de la wilaya d'Annaba, a indiqué hier à Oran le président de l'Association organisatrice locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH).

La formation a été dispensée dans le cadre d'une caravane culturelle lancée le 20 août dernier au titre du programme «Ibdazcom» porté par «SDH», a précisé Kamel Bereksi dans un communiqué. Près de 50 jeunes issus du mouvement associatif de Annaba et des wilayas voisines ont bénéficié de ce stage dédié à l'audiovisuel, aux technologies de l'information et de la communication et à l'animation socioculturelle, a-t-il expliqué.

Les participants ont été également conviés à un ciné-club suivi d'un débat autour d'un reportage sur le tri sélectif des déchets, réalisé par la formatrice Nadjla Lamri, ainsi qu'à un volontariat et à une exposition photographique.

Ces actions seront présentées au grand public pour promouvoir la citoyenneté et la protection de l'environnement, a signalé le président de «SDH».

«La caravane rentre dans le cadre du renforcement des capacités des associations partenaires du projet Ibdazcom porté par SDH, avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis à Alger au titre de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI)», a rappelé M.Bereksi. Une caravane à vocation similaire a été organisée par la même association en juillet dernier, en faveur de jeunes de la wilaya d'Alger.

## ALGÉRIE - URUGUAY

### Le Président Bouteflika félicite son homologue uruguayen pour la fête d'indépendance de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République Orientale de l'Uruguay, Tabaré Vazquez, à l'occasion de la commémoration du 192e anniversaire de la fête d'indépendance de son pays, dans lequel il a réitéré son entière disponibilité à œuvrer à la consolidation et au renforcement de la coopération bilatérale.

«La commémoration du 192e anniversaire de la fête d'indépendance de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon



nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple uruguayen ami», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette occasion particulière pour me réjouir de la qualité

des liens traditionnels d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer, avec votre Excellence, à la consolidation et au renforcement de notre coopération bilatérale au bénéfice de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

## GRANDE MOSQUÉE D'ALGER :

### M. Temmar exige la participation de professionnels du design et de l'embellissement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar a instruit les responsables chargés des travaux de la Grande mosquée d'Alger d'intégrer des professionnels du design et de l'embellissement lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée hier.

«Les travaux d'embellissement doivent être pris en compte» pour rendre grâce au «chef-d'œuvre architectural» qu'est la Grande mosquée d'Alger, «qui représentera la vitrine de la capitale et, globalement, du pays», a-t-il affirmé à la presse.

M. Temmar a exigé la participation de 3 membres supplémentaires à l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger : un paysagiste, chargé du décor extérieur, un designer qui s'occupera du décor intérieur et un responsable de l'éclairage.

Accompagné du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, et du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Redouane Maache, M.Temmar a effectué hier une visite d'inspection à la Grande mosquée d'Alger, ainsi qu'à la mosquée Ketchaoua. A la Grande mosquée, ils se sont



enquis de l'état d'avancement des travaux au niveau de la salle de prière, de l'esplanade et du minaret. Le ministre a passé en revue les différents aspects de la construction, liés essentiellement au confort et l'esthétique de la Mosquée, avec les maîtres d'œuvre et les membres du bureau d'études en charge.

La visite a été l'occasion pour le ministre de relever la question de la circulation piétonne et automobile alentour, qui constitue un «défi», considérant la capacité d'accueil de l'édifice, allant jusqu'à 120.000 fidèles. En outre, il a discuté des possibilités d'agencement des 43 étages du minaret, qui devrait héberger des expositions et des services dédiés aux tourisme et à la rentabilisation du com-

plexe culturel. La Grande mosquée d'Alger compte, en sus de la salle de prière, une cour extérieure, une bibliothèque, un centre culturel, une maison du Coran ainsi que des jardins, un parking, des blocs administratifs, des postes de protection civile et de sûreté. Outre les commerces et les établissements de restauration, la Grande mosquée d'Alger accueillera un musée d'arts et d'histoire islamiques ainsi qu'un centre d'études sur l'histoire de l'Algérie. Dans la partie sud du site, est prévu un centre culturel composé d'une grande bibliothèque, de salles de cinéma et de conférence pouvant accueillir 1.500 participants.

Plus tôt dans la matinée, les responsables sont allés inspecter la mosquée Ketchoua, à la Basse

Casbah d'Alger, dont les travaux de restauration et de réhabilitation arrivent à leur terme.

«Ce monument religieux, historique et culturel doit être une étape d'un véritable circuit touristique et mis en valeur en tant que tel», a-t-il signifié aux représentants de l'Agence turque de restauration et de coordination (TIKA), chargée des travaux de restauration et de réhabilitation, et ceux de l'Office national de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels protégés (OGECB), chargé du suivi. M. Temmar, qui avait occupé le poste de directeur général de l'Urbanisme au ministère de l'Habitat, a également fait valoir l'importance de l'aménagement extérieur de l'édifice dont les travaux intérieurs ont été finalisés.